REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES.

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE TAMBACOUNDA

Situation Economique et Sociale de 2007

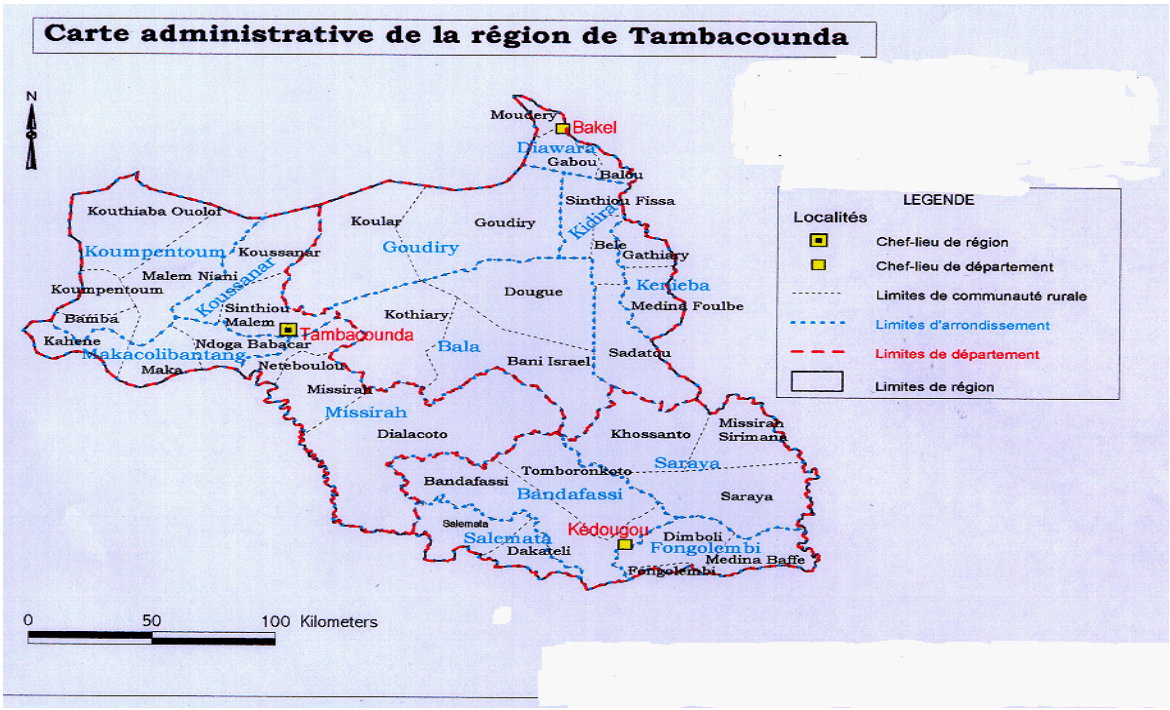

Sommaire

Tableaux _____ *I*

Figures _____ *III*

Résumé _____ *IV*

Méthodologie _____ *V*

Chapitre 1:Présentation de la région _____ *- 1 -*
Chapitre 2: Habitat et cadre de vie _____ *- 5 -*
Chapitre 3: Hygiène _____ *- 9 -*
Chapitre 4:Santé _____ *- 13 -*
Chapitre 5:Education _____ *- 23 -*
Chapitre 6:Agriculture _____ *- 33 -*
Chapitre 7:Finances Publiques _____ *- 38 -*
Chapitre 8:Douanes _____ *- 39 -*
Chapitre 9:Pêche _____ *- 41 -*
Chapitre 10:Mines et géologie _____ *- 42 -*
Chapitre 11: Justice _____ *- 43 -*
Chapitre 12:Eaux et forêts _____ *- 44 -*
Chapitre 13:Hydraulique _____ *- 49 -*
Chapitre 14:Elevage _____ *- 51 -*
Chapitre 15:Assistance _____ *- 58 -*
Chapitre 16: Le Parc National de Niokolo Koba _____ *- 61 -*

Tableaux

Tableau 1:Répartition de la population par sexe et par âge *- 2 -*
Tableau 2 : Répartition des ménages selon le sexe, le département et le milieu de résidence *- 3 -*
Tableau 3:Répartion de la population par religion *- 3 -*
Tableau 4:Etat matrimonial et nuptialité selon le département et le milieu de résidence *- 4 -*
Tableau 5:Accroissement de la population selon le département et le milieu de résidence *- 4 -*
Tableau 6:Répartition des ménages selon la forme d'approvisionnement en eau par département et par milieu de résidence *- 5 -*
Tableau 7:Répartition des ménages selon la forme d'éclairage par département et par milieu de résidence *- 5 -*
Tableau 8:Répartition des ménages selon le combustible utilisé par département et par milieu de résidence *- 6 -*
Tableau 9:Répartition des ménages selon nature du mur par département et par milieu de résidence *- 6 -*
Tableau 10 : Répartition des ménages selon la nature du toit par département et par milieu de résidence *- 6 -*
Tableau 11:Répartition des ménages selon la nature du sol par département et par milieu de résidence *- 7 -*
Tableau 12:Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures par département et par milieu de résidence *- 7 -*
Tableau 13:Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par département et par milieu de résidence *- 8 -*
Tableau 14:Les ressources Humaines *- 9 -*
Tableau 15: Les maisons visitées et les systèmes existants *- 9 -*
Tableau 16:Les établissements recevant du public (ERP) *- 10 -*
Tableau 17:Les infractions relevées dans les maisons visitées *- 10 -*
Tableau 18: Les infractions relevées dans les ERP *- 11 -*
Tableau 19:Suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires *- 12 -*
Tableau 20:Réparation des infrastructures privées par district *- 14 -*

Tableau 21:Répartition du personnel de l'Etat - 15 -
Tableau 22:Participation des populations à l'effort de santé (en CFA) - 15 -
Tableau 23:Utilisation des recettes de la participation des populations aux efforts de santé - 16 -
Tableau 24:Indicateurs de santé infantile - 16 -
Tableau 25:Répartition des consultants par tranche d'age et par district - 17 -
Tableau 26:Répartition des consultations par district et par tranche d'âge - 17 -
Tableau 27:Suivi de la nutrition des enfants par districts - 18 -
Tableau 28:Nutrition des enfants de moins de 36 mois - 18 -
Tableau 29:Répartition des enfants de moins de quatre ans ayant la diarrhée par type de traitement - 19 -
Tableau 30:Indicateurs sur la santé maternelle - 19 -
Tableau 31:Accouchement des femmes par district de recensement - 20 -
Tableau 32: Consultations prénatales, postnatales et planification - 20 -
Tableau 33:Indicateurs sur le VIH sida - 21 -
Tableau 34:Vaccination des enfants par district - 21 -
Tableau 35:Evolution des TBS de 2003 à 2007 - 23 -
Tableau 36:Ratio élève enseignant par département - 24 -
Tableau 37:Evolution du TBS par sexe depuis 2OO3 - 25 -
Tableau 38:Taux net de scolarisation par sexe en 2007 - 26 -
Tableau 39:Répartition des effectifs selon le statut - 27 -
Tableau 40:Répartition des cantines scolaires par département et selon le bailleurs - 27 -
Tableau 41:Répartition des enseignants du primaire par département et par type de diplôme - 27 -
Tableau 42:Evolution du TBS dans le moyen par sexe - 28 -
Tableau 43:Le taux de redoublement par sexe dans le moyen - 28 -
Tableau 44:TNS par sexe - 29 -
Tableau 45:TBS du secondaire par sexe - 30 -
Tableau 46:Evolution TBS par sexe dans le secondaire - 30 -
Tableau 47: Taux de redoublement par sexe - 31 -
Tableau 48:Production, rendement et superficie des cultures vivrières - 33 -
Tableau 49:Production, rendement et superficie des cultures vivrières - 34 -
Tableau 50:Production et rendement des cultures de rente - 36 -
Tableau 51:Recettes douanières par trimestre et par bureau - 40 -
Tableau 52:Tableau des recettes contentieuses de l'année 2007 - 40 -
Tableau 53:Tableau récapitulatif - 43 -
Tableau 54:Statistiques régionales - 44 -
Tableau 55:Répartition des quotas et des organismes par arrondissement et par communauté rurale - 45 -
Tableau 56: Récapitulation production locale - 46 -
Tableau 57:Bois d'artisanat à usage de menuiserie - 46 -
Tableau 58:Récapitulation du quota de bois de service exploité - 47 -
Tableau 59:comités de lutte contre les feux de brousse - 47 -
Tableau 60: Superficies brûlées et nombre de cas de feu de brousse - 47 -
Tableau 61:Récapitulation des recettes forestières - 48 -
Tableau 62:Nombre d'abonnés par ville - 49 -
Tableau 63:Production d'eau par la SDE par ville - 50 -
Tableau 64: Bilan des vaccinations - 51 -
Tableau 65:Insémination artificielle - 52 -
Tableau 66: Abattages contrôlés - 53 -
Tableau 67: Saisies totales - 53 -
Tableau 68: Production contrôlées - 54 -
Tableau 69:Commerce du poisson et autres produits halieutiques - 54 -
Tableau 70: Transit - 55 -
Tableau 71; Importation - 55 -
Tableau 72: Exportations - 55 -
Tableau 73: Contrôle des miels et cire - 56 -
Tableau 74: Bilan Général des interventions au 31 décembre 2008 - 58 -
Tableau 75: Répartition des moyens d'appel utilisés par nature de l'intervention - 58 -
Tableau 76: Répartition des accidents sur la voie publique - 59 -
Tableau 77: Répartition de l'assistance aux malades par nature - 59 -
*Tableau 78: Recettes des **entrées** touristiques 2007 - 62 -*
Tableau 79: Recettes des contentieux en 2007 - 62 -

Figures

Figure 1:Pyramide des âges de la population _____ *- 2 -*
Figure 2: Evolution du taux de masculinité par tranche d'âge quinquennal. _____ *- 3 -*
Figure 3:Organigramme du système sanitaire régional _____ *- 13 -*
Figure 4:Evolution du TBS global de 2003 à 2007 _____ *- 23 -*
Figure 5:Evolution de l'indice de parité fille garçon depuis 2003 _____ *- 24 -*
Figure 6:Evolution du TBS global depuis 2003 _____ *- 25 -*
Figure 7:Evolution de l'indice de parité filles garçons dans le primaire depuis 2003 _____ *- 26 -*
Figure 8:Evolution de l'indice de parité dans le moyen _____ *- 29 -*
Figure 9: Evolution de l'indice de parité fille garçon dans le secondaire _____ *- 30 -*
Figure 10:Evolution du TBS par niveau d'étude _____ *- 31 -*
Figure 11:Evolution de l'indice de parité par niveau d'étude _____ *- 32 -*
Figure 12 : Taux de redoublement par niveau d'étude _____ *- 32 -*
Figure 13:Evolution de la production de mil dans la région _____ *- 34 -*
Figure 14Evolution de la production de mais _____ *- 34 -*
Figure 15Evolution de la production de riz _____ *- 35 -*
Figure 16:Organigrammes du service des douanes de Tambacounda _____ *- 39 -*
Figure 17:Evolution des abonnés par ville _____ *- 49 -*
Figure 18:Evolution de la production d'eau par ville _____ *- 50 -*
Figure 19:Evolution de la vente d'eau par la SDE _____ *- 50 -*
Figure 20: Carte de localisation du Parc National du Niokolo Koba _____ *- 61 -*

Résumé

Le taux de pauvreté des ménages est ressorti de 67,2% en 2005. Cela équivaut à dire que sur 100 ménages de la région, prés de 70 sont en situation de pauvreté. La pauvreté a enregistré une forte progression dans la région. Le taux de pauvreté connait un accroissement de 10 points. Cette hausse de la pauvreté s'explique essentiellement par l'enclavement de la région qui n'encourage pas le secteur privé et rend difficile l'accès des populations aux services sociaux de bases.

L'activité dominante est l'agriculture, et par conséquent la principale source de revenu des populations, connait une baisse de performance depuis 2003. Elle est caractérisée par son aspect traditionnel et familial. Pour réduire de manière significative la pauvreté des populations, l'Etat devrait faciliter l'accès au matériel agricole et renforcer les pistes de production surtout dans le département de kédougou. Aussi, faut-il développer le système d'irrigation locale pour développer l'agriculture hors saison.

Dans le secteur de l'éducation, des avancées significatives ont été enregistrées. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire est passé de 76% à 81%. Toutefois, il faut noter que cette valeur du TBS au primaire cache une certaine faiblesse du système éducatif dans le suivi et le maintien des élèves. Nous constatons que la scolarisation connait une forte chute entre le niveau primaire et moyen et celle-ci s'accentue au niveau secondaire. Selon le sexe, de fortes disparités existent entre filles et garçons. Ces disparités liées au sexe sont positivement corrélées au niveau d'étude. Pour améliorer les performances du système éducatif, il faut assurer le maintien des élèves par le développement des cantines scolaires et du système internat notamment pour les filles.

Quant à l'accès à l'eau potable de évolutions notoires ont été enregistrées quelque soit le milieu de résidence. Ce qui s'explique en milieu rural par la mise en œuvre du (PEPAM) Programme Eau Potable du Millénaire, l'ADDEL (Appui au Développement Local) et le PNDL (programme National de Développement Local) qui a démarré en 2007. Au niveau urbain les branchements sociaux de la SDE ont contribué à améliorer l'accès à l'eau potable.

S'agissant de l'emploi, nous pouvons dire que ce secteur est toujours dominé par l'informel qui se caractérise par une grande précarité. Le marché du travail souffre plus d'un problème de sous-emploi que de chômage selon l'enquête sur le suivi de la pauvreté de 2005. Le manque de qualification est la principale cause du sous emploi. L'implantation des sociétés minières et la création du lycée technique de Kédougou contribueront au recrutement de la main d'œuvre locale par lesdites sociétés et par conséquent améliorer les conditions de vie des populations.

Méthodologie

Chaque année le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) élabore un rapport sur la Situation Economique et Sociale (SES) de la région. Ledit rapport fait le bilan des activités des différents secteurs. Ce rapport est aussi l'occasion de suivre l'évolution des indicateurs de performance de l'économie régionale.
Ce document d'une portée internationale permet d'orienter les preneurs de décisions dans le choix des politiques de développement.
Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que les données qui sont analysées dans le document sont issues des structures administratives. Chaque année le SRSD procède à la collecte et à l'analyse de ces informations. Le document répond au aussi au rôle de coordonnateur que joue le SRSD au niveau du système statistique régional. Le SRSD veille à la qualité des données produites en essayant d'apporter des suggestions pour améliorer le système de production, de collecte et de gestion.

Chapitre 1:Présentation de la région

I. Limites géographiques

La région de Tambacounda couvre une superficie de **59602 km²,** soit un tiers du territoire national. Elle est la région la plus vaste du Sénégal.
Tambacounda est une région frontalière à quatre pays de la sous-région. Elle est limitée au Nord par la Mauritanie et par la région de Louga et de Matam ; au Sud par la Guinée Conakry ; à l'Est par le Mali et la Mauritanie ; à l'Ouest par la Gambie et les régions de Kolda et de Kaolack.

II. Découpage administratif

La région compte trois départements à savoir : **Tambacounda, Bakel, Kédougou**, 13 arrondissements, 35 communautés rurales, quatre communes et 1465 villages.
En 2008 le département de Kédougou est érigé en région par la loi **n° 2008-14 du 18 mars 2008**. La nouvelle région de Kédougou compte trois départements (Kédougou, Salémata, Saraya).
La région de Tambacounda est réorganisée en quatre départements : **Tambacounda, Bakel, Goudiry et Koumpentoum.**
Ce nouveau découpage administratif aura un impact sur la situation économique de la région de Tambacounda, puisque la région de Kédougou concentre plus de 90% des activités touristiques et 100% des sociétés minières de l'ancienne région de Tambacounda.

III. Potentialités de la région

La région de Tambacounda regorge d'énormes potentialités sur les secteurs minier et agricole. Sur le domaine minier, les sociétés sont toujours en phase de recherche. Avec la mise en œuvre plan social minier, l'installation des sociétés va contribuer à améliorer les conditions de vie des population. Ledit programme d'une durée de trois ans, aura pour objectif d'améliorer l'accessibilité aux services sociaux de base.
Sur le plan agricole, la région a une bonne pluviométrie, ce qui favorise le développement du secteur.

IV. Démographie

1. Répartition de la population par sexe et par âge

La pyramide des âges est une représentation graphique de la répartition par sexe et par âge. Dans la région, la pyramide est caractérisée par une base très large et un sommet étroit. Cette situation s'explique par une forte natalité et une forte mortalité. La transition démographique qui est le point de passage d'une population à forte natalité et à forte mortalité à un celle d'une faible natalité et d'une faible mortalité, n'est pas encore amorcée.
Aussi faut-il remarquer que l'histogramme des femmes a une forme plus régulière que celui des hommes.
La population est aussi caractérisée par sa jeunesse, puisque l'âge moyen est de 20 ans.
Le département, Bakel est le département a la population la plus jeune, ce qui s'explique en grande partie par la forte émigration qui les adultes.

Tableau 1:Répartition de la population par sexe et par âge

	Masculin	Féminin	Ensemble
0-9 ans	116928	109374	226302
10-19 ans	93447	86589	180036
20-29 ans	50039	55 690	105729
30-39 ans	32932	38 018	70950
40-49 ans	20558	24 103	44661
50-59 ans	16530	19 453	35983
60-69 ans	9779	10 638	20417
70-79 ans	6693	6058	12751
80 ans +	1862	2 133	3995
Total	**348768**	**352056**	**700824**
Proportion	**0,49**	**0,50**	**1**

Sources : projections faites sur la base du RGPH III 2002 ; ANSD

Figure 1:Pyramide des âges de la population

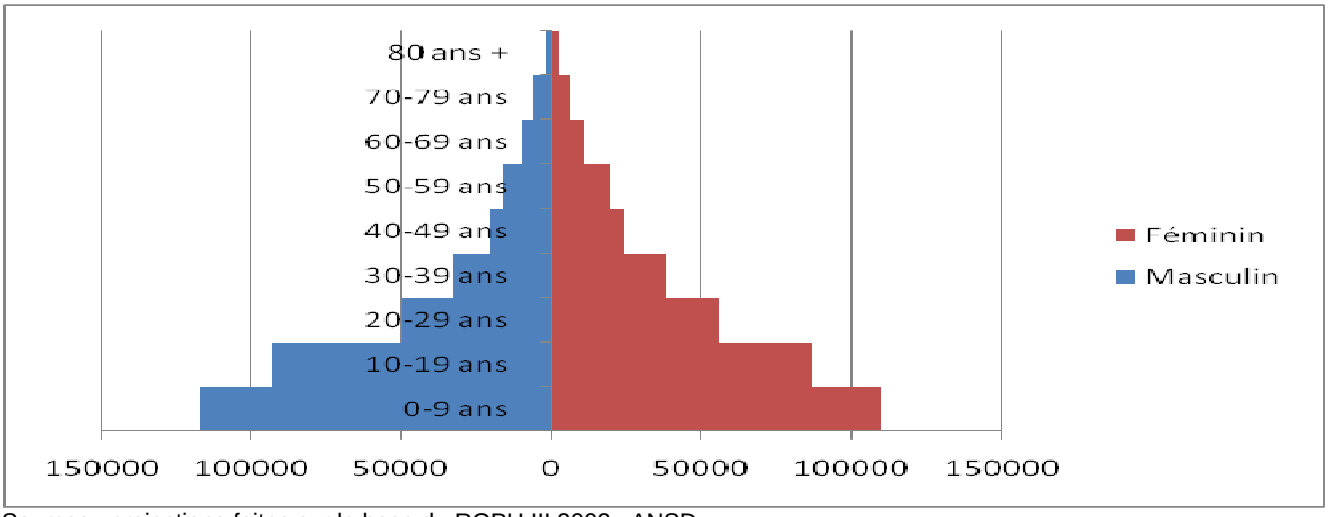

Sources : projections faites sur la base du RGPH III 2002 ; ANSD

2. Le taux de masculinité

Le taux de masculinité est calculé par le rapport entre les effectifs des hommes et celui des femmes.

Le graphique ci-dessous montre que jusqu'à 19 ans le taux de masculinité est supérieur à 1. C'est-à-dire que jusqu'à cet âge l'effectif des hommes est plus important que celui des femmes.

A partir de 20 ans, le taux est inférieur à 1. Cette dominance de l'effectif des femmes par rapport à celui des hommes continue jusqu'à 79 ans.

Figure 2: Evolution du taux de masculinité par tranche d'âge quinquennal.

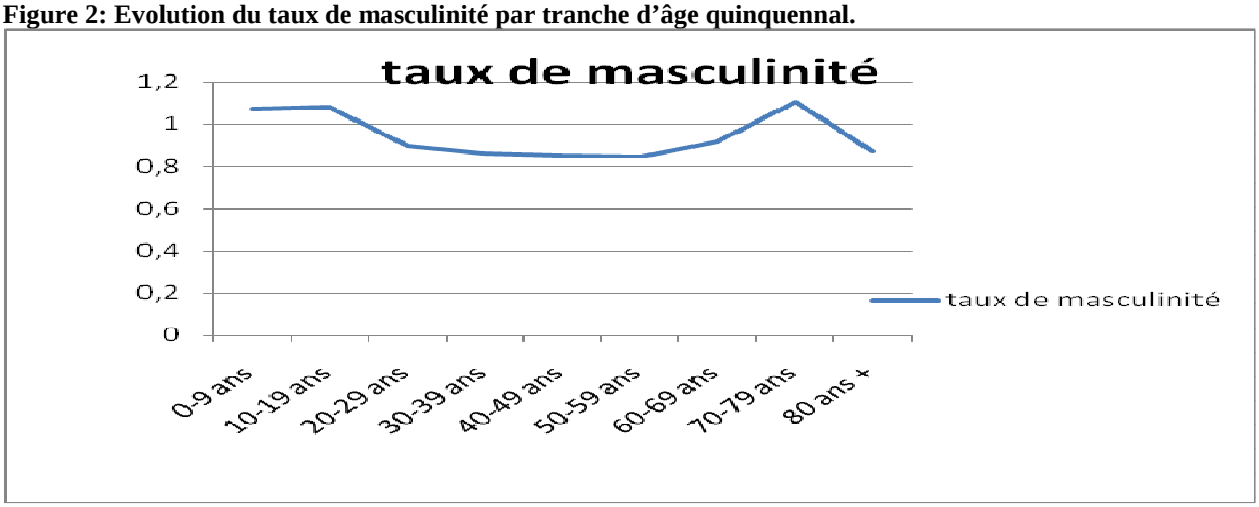

Sources : projections faites sur la base du RGPH III 2002 ; ANSD

La proportion des ménages dirigés par une femme est 9,1%. Celle-ci est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit 6,1% contre 4%. Selon le département cette proportion est plus élevée dans celui de Kédougou avec 11%.

Tableau 2 : Répartition des ménages selon le sexe, le département et le milieu de résidence

Estimation	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Ménages dirigés par un homme	13616	10736	30523	10325	44550	**54875**
Ménages dirigés par une femme	1388	1314	2824	2504	3022	**5526**
Total ménages	**15004**	**12050**	**33347**	**12829**	**47572**	**60401**
% des ménages dirigés par une femme	**9,3%**	**10,9%**	**8,5%**	**19,5%**	**6,4%**	**9,1%**

Sources : RGPH III 2002, ANSD

V. Religion

La population est composée à prés de 60% de tidjane. Quelque soit le milieu de résidence les tidjanes représentent plus de 50% de la population. Selon le département la proportion est plus faible à Kédougou. Après les tidjane, suivent les kadrya avec 21,7% de la population régionale.
Les catholiques ne représentent que 2,3% de la population régionale. Ils sont relativement plus représentés dans le département de Kédougou avec une proportion de 7,7%, suivi de Tamba et de Bakel.

Tableau 3:Répartion de la population par religion

	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Religion						
Khadrya	14,6%	33,2%	22,4%	11,2%	23,9%	**21,7%**
Layenne	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	**0,1%**
Mouride	2,2%	1,0%	12,0%	9,1%	6,7%	**7,1%**
Tidjane	63,2%	46,6%	57,7%	53,0%	58,6%	**57,6%**
Autres musulmans	19,1%	10,5%	5,4%	21,5%	8,4%	**10,6%**
Catholique	0,1%	7,7%	1,9%	4,3%	1,9%	**2,3%**
protestant	0,0%	0,4%	0,0%	0,1%	0,1%	**0,1%**
Autres chrétiens	0,0%	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%	**0,1%**
autres	0,6%	0,2%	0,3%	0,5%	0,4%	**0,4%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : RGPH III 2002, ANSD

VI. Etat matrimonial

Les questions sur l'état matrimonial ne s'adressent qu'à la population âgée de 12 ans et plus. Selon les résultats du dernier recensement la proportion de célibataires est de 36,38% dans la région de Tambacounda.
Selon le département cette proportion est plus élevée dans le département de Tambacounda avec, suivi de celui de Bakel (36,12%) et enfin de Kédougou (34,03%).
La proportion est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 34,2% et 45,77%.
Chez les hommes la proportion de célibataire est plus élevée que chez les femmes. La population se marie plus jeune en milieu en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 4:Etat matrimonial et nuptialité selon le département et le milieu de résidence

Etat matrimonial et nuptialité	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
proportion des célibataires parmi les personnes âgées de 12 ans et plus	36,1%	34,9%	37,0%	45,7%	34,2%	**36,3%**
proportion de célibataires femmes	24,2%	22,7%	25,1%	34,8%	22,1%	**24,4%**
proportion de célibataires hommes	48,9%	48,1%	48,4%	56,1%	46,7%	**48,5%**
proportion de veufs/veuves	3,2%	3,5%	2,3%	2,1%	3,0%	**2,8%**
proportion de veufs	0,4%	0,6%	0,4%	0,2%	0,5%	**0,4%**
proportion de veuves	5,8%	6,3%	4,3%	4,1%	5,4%	**5,1%**
proportion d'hommes mariés	50,1%	50,8%	50,6%	42,9%	52,3%	**50,5%**
proportion de femmes mariées	68,0%	69,6%	68,8%	58,4%	70,9%	**68,7%**
âge moyen au premier mariage chez les femmes (15-54ans)	18	19	18	21	18	**18**
âge moyen au premier mariage chez les hommes (15-54 ans)	26	27	27	29	26	**27**
proportion de femme mariée en union polygame	40,7%	41,6%	35,9%	26,5%	41,1%	**38,4%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : RGPH III 2002, ANSD

VII. Accroissement de la population

Le taux d'accroissement intercensitaire qui mesure l'évolution de la population entre deux recensements s'élève à 2,9% en 2002 dans la région de Tambacounda. Selon cette évolution, la population régionale va doubler dans 24 ans, c'est-à-dire en 2026. Ce qui est une caractéristique principale des pays en voie de développement. Les différents programmes de santé, d'éducation et d'hydraulique doivent tenir compte de ces paramètres dans leur document de planification pour ne pas assister à une perte des acquis dans ces secteurs.

Tableau 5:Accroissement de la population selon le département et le milieu de résidence

	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
taux d'accroissement moyen intercensitaire	3,40%	2,30%	2,90%			2,90%
Temps de dédoublement de la population	21	30	24			24

Sources : RGPH III 2002, ANSD

Chapitre 2: Habitat et cadre de vie

I. Accès à l'eau

Dans la région de Tambacounda, 65% des ménages s'approvisionnent à partir des puits (internes ou externes). Cette proportion est plus élevée dans le département de Tambacounda (74%), suivi de celui de Bakel (58,9%). Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus élevée dans la zone rurale (65,2%) qu'en milieu urbain (64%). 15,3% des ménages y ont accès au robinet.

Le département de Tambacounda enregistre la plus forte proportion de ménages qui ont accès au robinet suivi de Bakel 18,4%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 34,1% et 10,3% avec un écart de plus de 20 points de pourcentage.

Aussi, faut-il remarquer la forte proportion de ménages (27,9%) qui s'approvisionnent en eau de source.

Tableau 6:Répartition des ménages selon la forme d'approvisionnement en eau par département et par milieu de résidence

	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Approv. en eau						
Puits intérieur	10,4%	15,4%	21,8%	49,4%	9,2%	**17,7%**
Puits extérieur	48,5%	32,4%	52,2%	15,4%	56,0%	**47,3%**
Robinet inter.	10,4%	4,2%	9,4%	30,2%	2,8%	**8,6%**
Robinet public	8,0%	0,5%	8,4%	3,9%	7,5%	**6,7%**
Forage	16,5%	18,9%	6,5%	0,1%	14,5%	**11,5%**
Vendeurs d'eau	1,1%	0,3%	0,8%	0,6%	0,8%	**0,8%**
Source, cours d'eau	3,5%	27,9%	0,3%	0,1%	8,3%	**6,6%**
Autre	1,6%	0,4%	0,6%	0,3%	0,9%	**0,8%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

II. Eclairage

Dans la région, la source d'éclairage la plus utilisée par les ménages est la lampe (pétrole et tempête) soit 63,6%. Cette proportion dépasse 60% quelque soit le département. Elle est plus importante dans le département de Kédougou où elle atteint 70,5%.

Selon le milieu de résidence, 74,5% des ménages en zone rurale utilisent la lampe comme forme d'éclairage alors qu'en milieu urbain cette proportion est 37,2%.

Nous remarquons une faible proportion (14,6%) des ménages qui utilisent l'électricité comme d'éclairage.

Selon le département, cette proportion est plus faible à Kédougou.

Tableau 7:Répartition des ménages selon la forme d'éclairage par département et par milieu de résidence

Eclairage	*Bakel*	*Kédougou*	*Tamba*	*Urbain*	*Rural*	*Région*
Electricité	14,1%	8,7%	17,0%	54,5%	3,9%	14,6%
Solaire	2,7%	0,3%	0,6%	0,3%	1,3%	1,1%
Groupepe. électrogène	0,6%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,3%
Gaz	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%
Lampe a pétrole	16,7%	24,1%	32,6%	5,2%	32,8%	27,0%
Lampe tempête	50,8%	46,4%	32,1%	32,0%	41,7%	39,6%
Bougie	2,1%	1,0%	4,0%	6,5%	2,0%	2,9%
Bois	9,2%	15,6%	9,4%	0,3%	13,4%	10,6%

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

III. Combustible de cuisine

Le combustible de cuisine le plus utilisé est le bois. Dans la région la proportion de ménages qui utilise ce combustible est de 85,1%. Cette proportion est plus élevée dans le département de kédougou soit 94,1% Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.
Le gaz butane est faiblement utilisé par les ménages. La proportion de ménage l'utilisant comme combustible est de 2%. Cette proportion est plus faible dans le département de Kédougou avec 1,6%

Tableau 8:Répartition des ménages selon le combustible utilisé par département et par milieu de résidence

Combustible (cuisine)	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Bois	94,1%	94,1%	77,7%	42,3%	96,6%	85,1%
Charbon	2,1%	4,0%	19,8%	50,2%	2,0%	12,3%
Gaz	3,3%	1,6%	1,6%	5,9%	1,0%	2,0%
Electricité	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

IV. Nature du mur

Dans la région 65% des maisons sont construites en banco. Cette proportion est plus élevée dans le département de Kédougou avec 82,5%, alors qu'elle est plus faible dans Bakel avec 53%.
Il faut aussi remarquer la faible proportion de maisons construites en ciment dans la région soit 18,7%. Selon le département cette proportion est plus faible à Kédougou avec 8,2% et plus élevée à Bakel avec 27,8%.

Tableau 9:Répartition des ménages selon nature du mur par département et par milieu de résidence

Nature du mur	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Ciment	27,8%	8,2%	18,3%	48,5%	10,6%	**18,7%**
Bois	9,5%	3,4%	3,3%	1,4%	5,8%	**4,9%**
Banco	53,0%	82,5%	63,2%	47,1%	69,2%	**64,5%**
Paille/tige	7,3%	4,1%	13,6%	1,9%	12,3%	**10,1%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

V. Nature du toit

Dans la région la proportion de maison dont le toit est en chaume est de 70% soit plus de deux maisons sur trois. Cette proportion est plus élevée dans le département de Kédougou avec 88,6% et plus faible dans celui de Bakel.
Selon le milieu, cette proportion est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 81,6% et 25,6%.

Tableau 10 : Répartition des ménages selon la nature du toit par département et par milieu de résidence

Nature du toit	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Beton	10,0%	0,3%	1,5%	6,9%	2,4%	**3,4%**
Tuile/ardoise	1,8%	1,1%	1,9%	5,3%	0,8%	**1,7%**
Zinc	32,0%	9,9%	26,8%	61,5%	14,8%	**24,7%**
Chaume	55,5%	88,6%	69,3%	25,6%	81,6%	**69,7%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

VI. Nature du sol

Dans la région 51% des maisons ont des sols en argile/banco. Cette proportion est plus élevée dans le département de Kédougou avec 70,6%.
Selon le milieu, cette proportion est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 59,5% contre 17,4%.
Il faut remarquer la faible proportion de ménages (1,4%) dont le sol est carrelé. Cette proportion est plus faible dans le département de Kédougou et plus élevé dans celui de Bakel.

Tableau 11:Répartition des ménages selon la nature du sol par département et par milieu de résidence

Nature du sol	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Carrelage	1,5%	0,8%	1,6%	58,5%	0,8%	**1,4%**
Ciment	26,7%	15,0%	25,5%	19,5%	14,3%	**23,7%**
Argile/banco	46,3%	70,6%	46,1%	17,4%	59,5%	**51,0%**
Sable	23,6%	12,3%	25,2%	1,1%	23,6%	**22,3%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

VII. Evacuation des ordures ménagères

La principale forme d'évacuation des ordures ménagères est le dépôt sauvage. Dans la région 78,9% des ménages évacuent leurs ordures sous cette forme. Cette proportion est plus élevée dans le département de Tambacounda avec 80,6%.
Selon le milieu cette forme d'évacuation est plus répandue en zone rurale qu'en zone urbaine soit 83,2% contre 63%.
Aussi faut-il remarquer qu'une faible proportion des ménages utilise un dépôt autorisé pour évacuer leurs ordures, soit 2,7%.

Tableau 12:Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures par département et par milieu de résidence

Évacuation des ordures ménagers	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Camion de ramassage	0,2%	0,3%	2,0%	5,0%	0,2%	1,2%
Caleche/charette	2,5%	0,2%	4,5%	8,1%	1,8%	3,1%
Depôt autorisé	5,5%	1,2%	1,9%	6,0%	1,8%	2,7%
Depôt sauvage	76,8%	77,1%	80,6%	63,0%	83,2%	78,9%
Enfouissement	1,8%	0,6%	1,7%	1,1%	1,7%	1,5%
Incinération	4,3%	16,9%	6,0%	15,4%	5,7%	7,7%
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

VIII. Evacuation des eaux usées

Plus de 90% des ménages de la région évacue leurs eaux usées dans la rue ou dans la nature. Cette proportion est élevée dans le département de kédougou. Elle dépasse 80% quelque soit le département et quelque soit le milieu de résidence.

Tableau 13:Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par département et par milieu de résidence

Évacuation des eaux usées	Bakel	Kédougou	Tamba	Urbain	Rural	Région
Réseau d'égout	0,2%	0,1%	0,2%	0,5%	0,1%	**0,2%**
Canal fermé	1,5%	0,1%	1,1%	3,4%	0,3%	**1,0%**
Canal ciel ouvert	0,8%	0,1%	1,1%	0,6%	0,9%	**0,8%**
Grille bouche avaloir	0,2%	0,2%	0,6%	1,4%	0,1%	**0,4%**
Dans la mer/fleuve	1,1%	0,8%	0,1%	0,7%	0,4%	**0,5%**
Cours d'eau	0,3%	0,6%	0,1%	0,3%	0,2%	**0,2%**
Trou creusé	7,0%	1,2%	3,1%	5,6%	3,1%	**3,7%**
Dans la rue/nature	84,5%	95,4%	91,6%	85,2%	92,0%	**90,6%**
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Sources : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2002 ; ANSD

Chapitre 3: Hygiène

Les activités menées au niveau de la Brigade Régionale de l'Hygiène de Tambacounda sont nombreuses et variées. Ce sont des activités exercées essentiellement dans le cadre de la propreté, de l'assainissement, de l'hygiène pour une meilleure sauvegarde de la santé et du bien être de la population.
Des Sous Brigades de l'hygiène ont été implantées dans certaines localités telles que Kédougou, Bakel, Goudiry, Kidira, Koumpentoum et Tambacounda. Elles assurent au niveau des départements les mêmes rôles que la Brigade Régionale : assurer un cadre de vie sain pour la population.

I. Les ressources humaines

Au total, le personnel de la Brigade Régionale de l'Hygiène de Tambacounda est composé de 34 agents tous corps confondus. Parmi cet effectif, il y a 19 Auxiliaires d'Hygiène, 6 Sous Officiers et 6 Agents d'Hygiène. Les autres corps composés d'I.G.S (1) et de T.S.G.S (2) complètent l'effectif. La Brigade d'Hygiène compte dans son effectif, 11 agents détachés constitués de 8 Auxiliaires d'Hygiène, 2 Sous – Officiers et 1 Agent d'Hygiène.
Parmi les membres du personnel, 11 sont retenus à Tambacounda, les autres agents ont été répartis au niveau des autres localités.

Tableau 14: Les ressources Humaines

CORPS	I.G.S	T.S.G.S	Sous-Off. d'Hyg.	Agents d'Hyg	Aux. d'Hyg	Position Observation	TOTAL
TAMBACOUNDA	01	02	02	01	05	-	**11**
KEDOUGOU	-	-	01	01	01	-	**03**
BAKEL	-	-	01	00	02		**03**
GOUDIRY	-	-	-	01	01	-	**02**
KIDIRA	-	-	-	01	01	-	**02**
KOUMPENTOUM	-	-	-	01	01	-	**02**
DETACHES	-	-	02	01	08	-	**11**
TOTAL	**01**	**02**	**06**	**06**	**19**	**-**	**34**

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

II. Les maisons visitées et les systèmes existants

La police d'hygiène a eu à effectuer plusieurs visites au niveau de certains domiciles, c'est ainsi que 4934 maisons ont été concernées par ces visites pour la recherche et la constatation des infractions en matière d'hygiène. Cette opération de vérification s'est étendue aussi au volet assainissement et à l'approvisionnement en eau.

Tableau 15: Les maisons visitées et les systèmes existants

Sous- brigades	Nombre maisons visitées	*Assainissement*				*Appr. en Eau*		
		Avec fosses sept.	Avec latrines	Aucun système d'assainissement	Puisards	B.P	B.F	Avec puits
Tambacounda	1.026	188	752	39	04	541	68	552
Kédougou	752	66	588	08	67	193	11	548
Bakel	782	110	507	-	01	336	113	292
Goudiry	844	60	666	100	-	412	88	344
Kidira	359	14	334	-	-	78	309	05
Koumpentoum	1.171	83	1.008	07		763	174	234
TOTAL	**4.934**	**521**	**3.855**	**154**	**72**	**2.323**	**763**	**1.848**

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

III. Les établissements recevant du public (ERP)

Pour permettre à la population de se ravitailler en denrées alimentaires de bonne qualité, les agents de la Brigade Régionale d'Hygiène se rendent souvent dans des établissements recevant du public. Au total, 1938 établissements ont été visités dans les trois départements que compte la région en 2007. Parmi les établissements publics visités, les boutiques ont été les plus ciblées (503), mais également les dibiteries (250), les gargotes (176), les boulangeries (172), les restaurants (160) et les cafétérias (155) font partie des principaux établissements ayant reçu les visites des Agents d'hygiène.

Tableau 16:Les établissements recevant du public (ERP)

Localité / ERP	Tamba	Kédougou	Bakel	Goudiry	Kidira	Koump.	*TOTAL*
Boutiques	478	130	74	75	11	41	**503**
Restaurants	85	35	10	40	04	34	**160**
Gargotes	18	88	14	48	23	-	**176**
Cafétéria	80	29	31	37	01	39	**155**
Dibiteries	69	99	16	30	06	51	**250**
Fours trad.	12	-	07	07	09	08	**36**
Boulangeries	10	80	07	32	01	-	**172**
Cantine ou étal	51	22	-	25	08	15	**94**
Kiosque à pain	-	46	-	-	-	-	**46**
Hôtel ou campement	04	03	-	-		01	**05**
Boucherie	36	33	07	17	-	-	**68**
Fast-food	01	-	-	-	-	-	**01**
Bar-restaurant	12	-	-	-	-	15	**15**
Pâtisserie	01	-	-	-	-	-	**01**
Autres ERP	25	32	190	07	-	02	**256**
Total ERP visités	**882**	**597**	**356**	**318**	**63**	**206**	**1.938**

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

IV. Les infractions relevées dans les maisons visitées :

Tableau 17:Les infractions relevées dans les maisons visitées

INFRACTIONS	Tamba	Kédougou	Bakel	Goudiry	Kidira	Koumpentoum	TOTAL
Défaut de balayage	70	74	117	94	10	167	**532**
Dépôt d'ordures ménagères	46	79	116	129	09	192	**571**
Jet d'EU/VP	57	66	65	60	09	121	**378**
Ecoulement EU/VP	20	61	63	150	13	155	**462**
Défaut de poubelle réglementaire	06	34	782	278	108	811	**2.019**
Syst. Eva. non conforme	28	66	118	52	13	168	**445**
Ecurie–enclos insalubre	05	75	05	04	-	18	**107**
Dépôt de gravats/VP	02	76	102	12	07	217	**416**
Défaut de syst. Evac	-	60	16	-	-	10	**86**
Défaut de désherbage	07	66	04	-	-	238	**315**
Epaves ou véhicules/VP	-	11	-	-	-	-	**11**
Autres infractions	12	16	27	34	-	09	**98**
Total infractions	**253**	**684**	**1.415**	**813**	**169**	**2.106**	**4.978**

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

V. Les infractions relevées dans les ERP

Tableau 18: Les infractions relevées dans les ERP

INFRACTIONS	Tamba	Kédougou	Bakel	Goudiry	Kidira	Koump	TOTAL
Défaut de balayage	-	32	58	31	-	17	**138**
Dépôts d'ordures ménagères	-	39	66	21	-	08	**134**
Défaut de poubelles régl	08	33	132	39	-	59	**271**
Aliments mal conservés	16	28	19	06	05	45	**119**
Aliments avariés ou périmés	03	11	37	04	02	03	**60**
Défauts de visite médicale	295	73	61	24	37	169	**959**
Défaut de revêt comptoir	-	49	09	13	01	-	**72**
Autres infractions	07	-	-	-	05	05	**17**
Total infractions	**329**	**232**	**382**	**138**	**50**	**306**	**1.770**

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

Les agents d'hygiène ont décelé durant les opérations de contrôle dans les maisons, 1978 infractions dans les différentes localités visitées. Le défaut de poubelle réglementaire (2019 cas) le dépôt d'ordures ménagères (571 cas), le défaut de balayage (532 cas), l'écoulement EU/VP (462 cas), le dépôt de gravats/VP (416 cas), le jet d'EU/VP (378 cas) et le défaut de désherbage (315 cas) constituent les principales infractions constatées au cours de l'année 2007.
La localité de Koumpentoum a enregistré le plus grand nombre d'infractions (2106), puis celle de Bakel (1415). Les autres localités de la région ont révélé moins d'infractions.
Concernant les infractions relevées dans les maisons, les Agents d'hygiène ont relevé 4978 cas. C'est au niveau des localités de Koumpentoum et de Bakel que l'on a enregistré le plus grand nombre d'infractions avec respectivement 2106 et 1415 cas recensés.
Dans les établissements recevant du public, le défaut de visite médicale (959 cas), le défaut de poubelles réglementaires (271 cas), le défaut de balayage (138 cas), le dépôt d'ordures ménagères (134 cas) et les aliments mal conservés (119 cas) sont les principales infractions relevées par les Agents d'hygiène au niveau de la région.

VI. Les mesures répressives :

Les mesures répressives prises contre les auteurs des infractions constatées se résument aux convocations qui leur sont adressées, aux avertissements, aux sommations et aux amendes forfaitaires. Certaines interpellations ont souvent fait l'objet de PV, notamment à Kédougou (119) et à Bakel (157).
En ce qui concerne les amendes forfaitaires qui se chiffrent à 1 853 500 FCFA, les montants les plus importants ont été récupérés à Bakel (1 042 500), Kédougou (371 000 FCFA) et Tambacounda (335 000 FCFA).
En ce qui concerne les saisies, seul Kédougou a enregistré 7 cas.

VII. Suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires

Les personnes qui manipulent des denrées alimentaires font l'objet de suivi médical pour éviter la vente d'aliments souillés et impropres à la consommation. Toutes les personnes visitées ont été reconnues aptes.

Tableau 19:Suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires

LOCALITES	Tamba	Kédougou	Bakel	Goudiry	Kidira	Koumpentoum	TOTAL
Personnes visitées	279	385	440	-	82	827	2.031
Aptes	279	385	440	-	82	827	2.031
Inaptes	00	00	00	00	00	00	00

Sources : Brigade régionale de l'hygiène et de l'assainissement

La Brigade Régionale d'Hygiène de Tambacounda dont les services sont décentralisés au niveau des départements souffre d'un déficit en personnel et d'une insuffisance de moyens financiers et matériels. Un renforcement de moyens humains, matériels et financiers permettrait aux agents d'hygiène de faire face aux nombreux défis qui les attendent au niveau de toutes les localités de la région.

La sauvegarde de la santé de la population recommande une surveillance permanente des comportements d'agents économiques qui ne respectent pas toujours certaines normes permettant de vivre dans un cadre assaini

Chapitre 4:Santé

La santé des populations est indispensable au développement économique d'un pays. Une économie forte a pour base une population active en bonne santé. C'est la raison pour laquelle l'Etat y consacre 10% de son budget.
Ce chapitre s'articule d'abord sur l'accès aux infrastructures de santé, sur la qualité de l'offre et enfin sur les activités de prévention.

Figure 3:Organigramme du système sanitaire régional

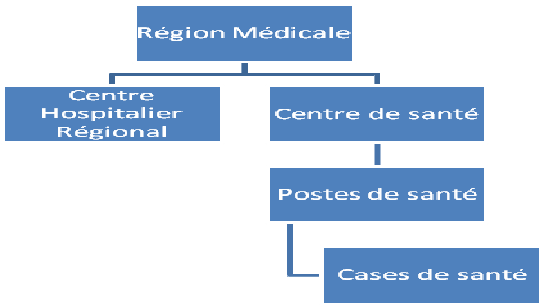

Sources : SRSD

VIII. Infrastructures publiques

Le tableau ci-dessous illustre qu'en 2007, la région de Tambacounda enregistre 9 centres de santé dont 3 de référence, 70 postes de santé dont 50 avec maternité et 53 cases de santé.
Il faut remarquer que le district de Dianké Makha n'a aucun poste de santé avec maternité alors que tous les postes de koumpentoum et de Bakel en disposent.
Aussi faut-il signaler la création de 3 nouveaux centres de santé en 2007 dans le département de Bakel. Ce qui s'explique par l'étendu du département de Bakel.

Répartition des infrastructures publiques par district sanitaire

Districts	Nombre total de centre de santé de référence	Nombre total de centre de santé	Nombre de Postes de Santé avec Maternité	Nombre de Postes de Santé sans Maternité	Nombre de Maternités isoléées	Nombre de case de santé
Tamba	0	1	5	8	0	21
Koumpetoum	0	1	7	0	0	18
Goudiry	1	0	2	4	0	22
Kidira	0	1	5	1	0	18
Bakel	1	1	18	0	0	8
Dianke makhan	0	1	0	5	0	13
Kedougou	1	0	10	2	0	28
Sareya	0	1	2	4	1	8
Makacoulibantang	0	1	1	4	0	17
Total	**3**	**7**	**50**	**28**	**1**	**153**

Sources : Région médicale

IX. Infrastructures privées

La région compte un faible nombre d'infrastructures privées. Par ailleurs la région enregistre deux cliniques privées (dans la commune de Tambacounda), 1 poste de santé (sans maternité) à Kédougou, 1 cabinet médecin généraliste à Goudiry, 3 postes de santé d'entreprises et 5 dispensaires.

Tableau 20:Réparation des infrastructures privées par district

Districts	Nombre d' Hôpitaux privés	Nombre de Clinique privée	Nombre de PS avec Maternité	Nombre de PS sans Maternité	Nombre de Maternités isolés	Nombre de Cabinets de spécialiste	Nombre de Cabinet Médecin généraliste	Nombre de Poste Santé d'entreprise	Nombre de Dispensaire avec infirmier
Tamba	0	2	2	0	0	0	0	1	0
Koumpetoum	0		0	0	0	0	0	0	1
Goudiry	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Kidira	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Bakel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dianke makhan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kedougou	1	0	0	1	0	0	0	1	0
Sareya	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Makacoulibantang	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**1**	**2**	**2**	**1**	**0**	**0**	**1**	**3**	**5**

Sources : Région médicale

X. Ressources humaines

Le secteur de la santé dans la région reste dominé par le public. La région compte 17 médecins (généralistes et spécialistes confondus) pour une population de 740767 habitants , soit un ratio d'un médecin pour 44000hbts. Ce qui est d'atteindre la norme définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de **1 médecin pour 10000hbts**.

Aussi faut-il remarquer que la région enregistre 36 sages femmes, soit un ratio d'une sage femme pour 20576 habitants, tandis que la norme de l'OMS est de 1 sage femme pour 5000 habitants. La région compte un pédiatre et un ophtalmologue.

Beaucoup d'efforts restent à fournir pour renforcer le personnel de santé dans la région.

Tableau 21:Répartition du personnel de l'Etat

	Bakel	Goudiry	Kédougou	Kidira	Koumpentoum	Tambacounda	Saraya	Dianké Makahn	Makacolibantang	CHR	Ninéfesha	RM	Total région
Médecin	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	2	17
chirurgien dentiste	1	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4
Chirurgien généraliste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
chirurgien orthopédiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
pédiatre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
médecin ophtalmo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sage femme d'Etat	6	2	2	3	3	4	1	1	3	8	0	3	36
IDE/AS/AI	22	8	14	11	11	22	3	3	7	37	0	3	##
Technicien supérieur biologie	1	0	0	0	0	0	6	0	0	2	1	0	10
Technicien supérieur ophtalmo	2	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5
technicien sup odontostomato	1	0	0	1	0	2	0	0	0	2	1	0	7
technicien sup anesthesie	1	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	1

Sources : Région médicale

XI. Recettes de santé

Les populations participent à hauteur de **663 972 416 FCFA** aux efforts de santé. Il faut souligner que l'achat de médicaments constitue la principale source de contribution des populations aux efforts de santé soit 57,4% .

Le solde antérieur n'est pas aussi négligeable, car il représente 19,17% des recettes

Tableau 22:Participation des populations à l'effort de santé (en CFA)

Participation des populations	Solde Antérieur	Recette Accouchement	Recette Pop .Consultation	Recette Pop . Médicaments	Recette Pop .Hospitalisation	Autres Recette à préciser	Total Recettes
Bakel	25 328 047	115 300	19 174 425	62 223 953	1 843 805	8 563 750	**91 921 233**
Diankhe Makhan	13 595 897	-	2 261 000	22 353 965	300 000	410 050	**25 325 015**
Goudiry	8 530 305	-	16 258 415	32 585 096	3 140 000	1 985 700	**53 969 211**
Kédougou	16 010 926	-	14 611 020	16 427 385	4 317 320	4 708 665	**40 064 390**
Kidira	6 093 200	-	12 149 430	10 980 250	643 550	400	**23 773 630**
koumpentoum	23 557 580	-	6 991 374	41 174 440	2 407 420	1 877 760	**52 450 994**
Maka	7 688 504	-	7 049 431	32 423 068	790 100	745 325	**41 007 924**
saraya	6 942 022	8 000	2 533 650	19 889 700	291 700	2 824 835	**25 547 885**
Tambacounda	19 509 875	-	27 162 989	143 548 889	1 174 000	10 769 900	**182 655 778**
Total district	**127 256 356**	**123 300**	**108 191 734**	**381 606 746**	**14 907 895**	**31 886 385**	**663 972 416**

Sources : Région médicale

Dépenses effectuées

Les efforts des populations on été réinvestis dans le secteur de la santé notamment dans les dépenses en médicaments qui constituent 47,2% des dépenses dont les ressources sont obtenues à partir de la participation des populations.

Les efforts des populations ne sont pas totalement réinvestis puisqu'il y a un solde de 178989189. Ce solde sera est reconduit pour l'année 2008.

Tableau 23:Utilisation des recettes de la participation des populations aux efforts de santé

	Dépenses Pop . Médicaments	Dépense Pop. Maintenance	Dépense Pop. fonctionnement	Dépense Pop. Investissement	Dépense Pop . Personnel	Autres Dépenses	Total Dépenses
Bakel	34 810 029	3 926 525	28 025 204	2 353 135	11 757 500	8 368 083	**89 240 476**
Diankhe Makhan	11 762 337	1 233 386	2 894 559	1 594 457	2 808 922	2 675 085	**22 968 746**
Goudiry	27 028 159	4 131 550	5 009 004	991 735	9 526 951	6 202 400	**52 889 799**
Kédougou	8 300 796	1 912 160	9 916 580	539 105	10 536 093	4 546 901	**35 751 635**
Kidira	8 348 555	618 500	2 898 190	1 070 290	2 527 810	290 150	**15 753 495**
koumpentoum	24 075 031	2 243 745	12 503 420	4 377 896	10 276 675	1 234 904	**54 711 671**
Maka	19 705 388	3 397 385	4 442 165	5 327 045	5 444 230	2 119 710	**40 435 923**
saraya	10 126 754	1 922 750	4 978 885	1 197 025	2 583 045	366 370	**21 174 829**
Tambacounda	84 992 677	2 640 555	16 129 960	3 240 929	15 034 922	30 017 610	**152 056 653**
Total district	**229 149 726**	**22 000 000**	**86 797 967**	**20 691 617**	**70 496 148**	**55 821 213**	**484 983 227**

Sources : Région médicale

XII. Nutrition

Le tableau ci-dessous, montre que taux de mortalité de enfants de moins de 4 ans reste très élevé soit 200 pour 1000. Ce taux est plus élevé chez les enfants qui ont entre 1 et 4 ans.

Relativement au niveau national le taux de mortalité infanto juvénile est très élevé dans la région.

Quant à l'allaitement la région présente une proportion d'enfants allaités plus élevée que le niveau national.

Tableau 24:Indicateurs de santé infantile

	Tambacounda	Sénégal
taux de mortalité infantile (0-1 an) en	100	61
taux de mortalité juvénile (1-4 an)	111	64
taux de mortalité infanto juvénile (0-4 an révolu)	200	121
% des enfants allaités	98,2	96,4

Sources : EDS 4

XIII. Consultants

Le consultant c'est le nombre de cas de maladies trouvées chez un patient après une consultation.

Dans la région le nombre de cas de maladies (consultants) des enfants de moins de 4 ans est de 39084. Selon le district sanitaire, celui de Tambacounda enregistre le nombre de consultants le plus élevé avec 35,1%.

Selon l'âge, les enfants de moins d'un an connaissent le une proportion plus élevé de consultants parmi les enfants de moins de 4 ans.

Tableau 25:Répartition des consultants par tranche d'age et par district

	Nbre de consultants (inscrits) 'Enfants 0 - 11 mois	Nbre de consultants (inscrits) 'Enfants 12 - 23 mois	Nbre de consultants (inscrits) 'Enfants 2- 4 ans	Total moins de 4 ans
Bakel	10230	826	102	**11158**
Diankhe Makhan	2279	13	0	**2292**
Goudiry	815	247	75	**1137**
Kédougou	2553	560	146	**3259**
Kidira	635	475	254	**1364**
koumpentoum	1797	265	97	**2159**
Maka	981	271	42	**1294**
saraya	2228	478	6	**2712**
Tambacounda	10246	1685	1778	**13709**
région	31764	4820	2500	**39084**
	81,3%	**12,3%**	**6,4%**	**100,0%**

Sources : Région médicale

XIV. Consultations

Le nombre total de consultations chez les enfants de moins de moins s'élèvent à 411101. Selon le district Tambacounda enregistre le grand nombre de consultations suivi de celui Bakel. Aussi faut-il noter que 76,1% des enfants de moins de 4 ans concernent ceux qui ont moins d'un an.

Tableau 26:Répartition des consultations par district et par tranche d'âge

	Nbre de consultations (contact) 'Enfants 0 - 11 mois	Nbre de consultations (contact 'Enfants 12 - 23 mois	Nbre de consultations (contact) 'Enfants 2- 4 ans	Total monsde 4 ans	
Bakel	9817	826	102	10745	26,1%
Diankhe Makhan	2280	13	0	2293	5,6%
Goudiry	838	253	75	1166	2,8%
Kédougou	2556	560	146	3262	7,9%
Kidira	635	475	235	1345	3,3%
koumpentoum	1794	265	97	2156	5,2%
Maka	981	271	42	1294	3,1%
saraya	2228	478	6	2712	6,6%
Tambacounda	10246	3910	1972	16128	39,2%
Total distric	**31375**	**7051**	**2675**	**41101**	**100,0%**
	76,3%	**17,2%**	**6,5%**	**100,0%**	

Sources :Région médicale

XV. Suivi des enfants

Tout enfant qui est dans le jaune ou qui dans le rouge est en état de malnutrition. L'état de nutrition des enfants est satisfaisant puisque 82,2% des enfants sont dans le vert. Il faut remarquer la proportion alarmante d'enfant malnutris qui de é96% dans le district de kédougou soit 96%.

Tableau 27:Suivi de la nutrition des enfants par districts

	Total enfants dans le vert	Total enfants dans le jaune	Total enfants dans le rouge	total enfant	% d'enfants malnutris
Bakel	9647	696	273	10616	9,1%
Diankhe Makhan	1103	92	37	1232	10,5%
Goudiry	1454	62	20	1536	5,3%
Kédougou	51	1168	138	1357	96,2%
Kidira	1056	116	2	1174	10,1%
koumpentoum	1478	182	10	1670	11,5%
Maka	932	164	36	1132	17,7%
saraya	1449	206	49	1704	15,0%
Tambacounda	12039	2432	661	15132	20,4%
région	**29209**	**5118**	**1226**	**35553**	**17,8%**
	82,2%	**14,4%**	**3,4%**		

Sources : Région médicale

Suivi et récupération des malnutris chez les enfants de moins de 36 mois. Chez les enfants de moins de 36 mois 84,3% sont en bonne nutrition donc 15,8% de malnutris. Par ces enfants en situation de malnutrition 2,7 % ont une malnutrition sévère. Aussi faut-il souligner que parmi les enfants malnutris 23,2% ont été récupérés c'est-à-dire sont sortis de la malnutrition. Cet effort de récupération est très faible. Cette proportion d'enfants récupérée de la malnutrition est plus élèvée dans le district de Goudiry avec 46,6%, suivi de celui de Maka avec 36,4%, ensuite celui Diankhe avec 36,4%. La proportion des enfants récupérés est plus faible dans le district de Saraya avec 8% et dans celui de Kédougou avec 9,6%.

Tableau 28:Nutrition des enfants de moins de 36 mois

	Enfants 0 - 36 mois dans le vert	Enfants 0 -36 mois dans le Jaune	Enfants 0 - 36 mois dans le Rouge	Total enfant 0-36 mois	Enfts 0 - 36 malnutris récupérés	
Bakel	10153	709	67	10929	228	**29,4%**
Diankhe Makhan	1095	95	37	1227	48	**36,4%**
Goudiry	1470	68	20	1558	41	**46,6%**
Kédougou	2729	955	138	3822	127	**11,6%**
Kidira	944	104	0	1048	10	**9,6%**
koumpentoum	1523	198	10	1731	33	**15,9%**
Maka	1103	162	36	1301	72	**36,4%**
saraya	1445	198	51	1694	20	**8,0%**
Tambacounda	11167	2411	652	14230	794	**25,9%**
Total district	**31629**	**4900**	**1011**	**37540**	**1373**	**23,2%**
	84,3%	**13,1%**	**2,7%**			

Sources : Région médicale

XVI. Traitement de la diarrhée chez les enfants

Le traitement de la diarrhée se fait sous trois formes que sont :

- **la solution salée sucrée ;**
- **le Sachet de Réhydratation Orale ;**
- **la voie intraveineuse.**

L'Antibiotique (ATB) est utilisée au cas où la diarrhée se présente sous une forme infectieuse. Nous remarquons que la plus part des diarrhées sont traitées à l'antibiotique ce qui veut dire les enfants ont pour la plus part des diarrhées infectieuses. Il faut souligner que la diarrhée constitue la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 4 ans.

Tableau 29:Répartition des enfants de moins de quatre ans ayant la diarrhée par type de traitement

	Total des cas de Diarrhées	Diarrhées 0-4ans traitées par SSS	Diarrhées 0-4ans traitées par ATB	Diarrhées 0-4ans traitées par SRO
Bakel	1349	192	1098	716
Diankhe Makhan	253	2	208	202
Goudiry	551	6	408	261
Kédougou	837	13	505	515
Kidira	3254	0	470	319
koumpentoum	823	44	324	523
Maka	410	30	142	261
saraya	191	5	136	30
Tambacounda	2116	699	1378	1533
région	**9784**	**991**	**4669**	**4360**

Sources : Région médicale

XVII. Santé maternelle

L'Indice synthétique de fécondité (ISG), qui donne le nombre moyen d'enfant par femme à la fin de sa vie féconde, s'élève à 6. La proportion de femmes qui accouchent dans des structures de santé est très faible (34,7%) contre 64,5% au niveau national.

Le tableau ci-dessus montre qu'une forte proportion de femmes accouche dans les maisons familiales soit 61,9%.

La proportion de femmes assistées par un médecin lors de l'accouchement est très faible soit 0,7%. Celle des accouchements assistés par du personnel de santé s'élève à 26,5%.

Les indicateurs liés à la santé maternelle ne sont pas satisfaisants de manière globale. Beaucoup d'efforts restent à faire dans ce sens, et ceux-ci doivent s'orienter surtout vers l'accès par une multiplication des maternités et la formation de personnel de santé qualifié.

Tableau 30:Indicateurs sur la santé maternelle

santé maternelle et infantile	Tambacounda	Sénégal
Indice synthétique de fécondité	6,2	5,3
% de femmes qui accouchent dans des structures de santé	34,7	64,5
% de femmes qui accouchent dans des maisons familiales	61,9	37,2
% des accouchements assistés par un médecin	0,7	3,2
% des accouchements assistés par une infirmière, sage femme et auxiliaire sage femme	26,5	48,7
% des accouchements assistés par une accoucheuse traditionnelle	10	7,5
% des accouchements assistés par un parent ou autre	53,4	35,7

Sources : EDS 4

XVIII. Accouchement

Tableau 31:Accouchement des femmes par district de recensement

	Total accou-chements maternité	Total accou-chement domicile vus	Total Accou-chements assistés	Total enfants nés vivants	Total nés vivants pds inf 2500g	Total morts-nés	Nbre de décès de femmes
Bakel	1899	302	1118	2066	139	65	8
Diankhe Makhan	199	46	136	240	25	6	4
Goudiry	975	149	673	1064	116	60	4
Kédougou	963	405	726	1185	201	60	8
Kidira	580	96	446	643	18	25	1
koumpentoum	1159	226	401	1303	130	67	7
Maka	697	367	248	998	140	40	6
saraya	204	146	77	341	68	11	1
Tambacounda	4763	759	1972	5361	816	151	13
Total district	**11439**	**2496**	**5797**	**13201**	**1653**	**485**	**52**

Sources : Région médicale

Tableau 32: Consultations prénatales, postnatales et planification

	Total consul-tations prénatales	**Complications de la Grossesse**	**Consultations Post Natales**	**Actives toutes méthodes PF**	**Inactives toutes méthodes PF**
Bakel	8388	486	1315	871	47
Diankhe Makhan	1172	13	63	200	15
Goudiry	5301	491	573	704	126
Kédougou	5702	372	264	838	220
Kidira	2318	85	73	274	28
koumpentoum	7823	89	207	735	127
Maka	4991	179	331	0	0
saraya	2355	145	70	68	21
Tambacounda	14319	772	327	1520	1275
région	**52369**	**2632**	**3223**	**5210**	**1859**

Sources : Région médicale

XIX. Nosologie (morbidité /mortalité)

Au niveau régional nous avons **937320 consultants** (le nombre de cas de maladies). L'accès palustre simple constitue la principale cause de morbidité soit 32%. Il n'y a eu aucun décès parmi ces cas de paludismes simple. Ce qui veut dire que le paludisme déclaré à l'état primitif est facile à prendre en charge.

L'accès palustre grave constitue la principale cause de mortalité avec 31,2%. Cette remarque est valable quelque soit l'âge du patient.

La diarrhée constitue la deuxième cause de morbidité des populations et quelque soit l'âge. Elle constitue chez les moins de 4 ans, la deuxième cause de mortalité.

Les politiques visant la réduction de cette pandémie doivent s'orienter vers la sensibilisation des populations.
Les projets et programmes qui interviennent dans la santé devraient s'orienter vers la prévention du paludisme et de la diarrhée chez les moins de 4 ans.

XX. VIH sida

Tableau 33:Indicateurs sur le VIH sida

VIH SIDA	Valeur Tamba	Valeur nationale
% de femmes ayant entendu parler du sida	87	96,6
% de hommes ayant entendu parler du sida	98,7	98
% de femmes qui pensent qu'il y a un moyen d'éviter le sida	72,9	78,4
% de hommes qui pensent qu'il y a un moyen d'éviter le sida	82	81,3
% des jeunes femmes [15-24] qui ont eu des rapports sexuels à 15 ANS	22,1	9,4
% des jeunes home [15-24] qui ont eu des rapports sexuels à 15 ANS	8,6	12,4
taux de prévalence du VIH sida chez les hommes [15-49]	0,5	
taux de prévalence du VIH sida chez les femmes [15-49]	0,3	
taux de prévalence du VIH sida dans la population totale [15-49]	0,4	
taux de prévalence du VIH sida chez les hommes [15-24]	1,2	
taux de prévalence du VIH sida chez les femmes [15-24]	0	
taux de prévalence du VIH sida dans la population totale [15-24]	0,6	

Sources : EDS 4

XXI. Prévention

En matière de vaccination les résultats sont satisfaisants. Parmi les enfants de **0-11 moins** 76850 ont été vaccinés (calculés le taux de couverture).
Dans la lutte contre la tuberculose 19833 ont été vaccinés. I faut remarque que **177760** ont reçu les trois vaccins du **penta 3**. Par rapport à la rougeole **15316** ont été vaccinés. Pour la fièvre jaune le nombre de vaccin effectués **16054**.
La prévention est bien menée dans la région surtout chez les enfants de moins d'un an.

Tableau 34:Vaccination des enfants par district

	BCG	PENTA1	PENTA2	PENTA3	ROUGEOLE	FIEVRE JAUNE	Total 0 - 11mois vaccinés
Bakel	2382	2327	2203	2222	2115	1825	35339
Diankhe Makhan	1193	1502	1230	1121	1119	1120	3863
Goudiry	2606	2700	1892	2052	1781	1692	2676
Kédougou	3284	2834	2572	2907	2507	2392	6714
Kidira	1689	2703	2270	2120	1609	1609	1522
koumpentoum	1865	2102	1965	1588	1343	1345	6637
Maka	1730	2050	1772	1410	1078	1072	4399
saraya	984	953	901	795	612	615	1776
Tambacounda	4100	3962	3754	3545	3152	4384	13924
région	**19833**	**21133**	**18559**	**17760**	**15316**	**16054**	**76850**

Sources : Région médicale

XXII. Prévention contre le paludisme

Le paludisme constitue la principale cause de mortalité dans la région. Plusieurs méthodes de prévention ont été initiées notamment la distribution de moustiquaires imprégnées au niveau de la population à risque.

La population à risque est la principale cible dans la prévention contre la pandémie du paludisme. Cette population à risque est composée des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans. Dans la distribution de moustiquaires imprégnées, cette population à risque a été favorisée et des objectifs ont été fixés en 2007.

Il était prévu un objectif de 60% chez la population à risque. Au niveau des femmes enceintes les résultats escomptés n'ont été atteints puisque 14,1% seulement ont peu recevoir de Moustiquaires Imprégnées. Cette proportion reste très en deca des prévisions.

Pour les **enfants de moins de 5 ans** les résultats sont plus satisfaisants. Toutefois, les objectifs ne sont pas atteints.

Résultats de la distribution de moustiquaire

	Résultats obtenus	Objectifs
MI pour enceinte	14,1%	60%
MI pour enfant de moins de 5 ans	32,3%	60%

Sources : Région médicale

Chapitre 5:Education

I. Préscolaire

Le Taux brut de scolarisation

Le taux brut au scolaire est le rapport entre les effectifs inscrits au préscolaire et l'effectif de la population de 3-6ans.
En 2007, la scolarisation au préscolaire est très faible avec un TBS de 6,3%. Ce taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons soit respectivement 6,8% et 5,9%.
Depuis quelques années le gouvernement a mis en place une politique de développement du préscolaire à travers l'Agence Nationale de la Case des Tout Petits. C'est pour cela que malgré le faible niveau de scolarisation du préscolaire, le TBS n'a cessé de s'accroitre depuis 2003. Il est passé de 1,2% en 2003 à 6,3% en 2007 soit un accroissement de 5 points.
Aussi faut-il noter que c'est entre l'année académique 2003/04 et 2004/05 qu'on observe la plus forte progression.

Tableau 35:Evolution des TBS de 2003 à 2007

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Population 3-6 ans	86385	86243	85309	85899	87069
Garçon 3-6 ans	46013	46106	45736	45281	45090
Filles 3-6 ans	40372	40137	39573	40618	41979
TBS Global	1,2%	2,4%	4,5%	5,1%	6,3%
TBS Garçons	1,1%	2,2%	4,2%	4,8%	5,9%
TBS Filles	1,3%	2,5%	4,9%	5,5%	6,8%

Sources : IA Tamba, calcul SRSD

Figure 4:Evolution du TBS global de 2003 à 2007

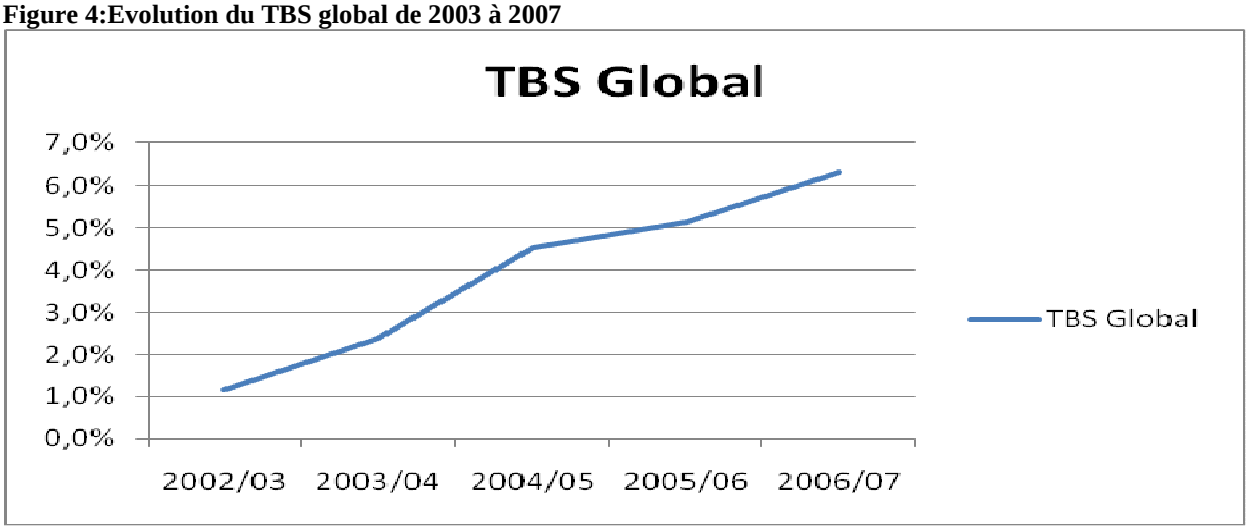

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

Indice de parité fille garçon

L'indice de parité est obtenu par le rapport entre le TBS des filles et celui des garçons.
En 2007, l'indice de parité est de 1,16 au préscolaire. Ce qui signifie que pour 116 filles nous avons 100 garçons.

Figure 5:Evolution de l'indice de parité fille garçon depuis 2003

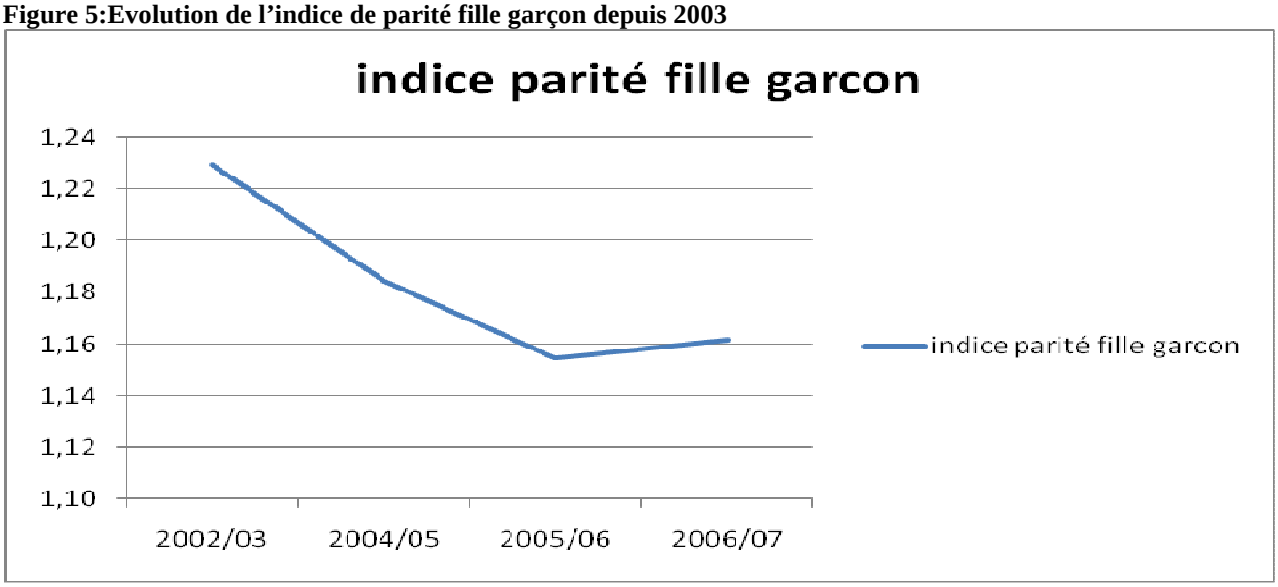

Sources : IA Tamba, calcul SRSD

La figure ci-dessus montre que la tendance de l'indice entre 2003 et 2007 est à la baisse puisqu'il est passé de 1,22 en 2003 à 1,16 en 2007. L'évolution de l'indice depuis 2003 est marquée par deux périodes à savoir:

- **2003-2006, l'indice est à la baisse, il est passé de 1,22 à 1,15 ;**
- **2006-2007 l'indice enregistre un accroissement de 1,15 à 1,16.**

Ratio nombre d'élève par enseignant dans le préscolaire

Le ratio nombre élèves par enseignant (23) est satisfaisant pour la région en 2007. Ce ratio est plus élevé dans le département de kédougou (31), suivi de Bakel (25) et Tambacounda (21). Plus de 90% des enseignants du préscolaire ont des diplômes professionnels indéterminés

Tableau 36:Ratio élève enseignant par département

	Effectifs	Nombre d'enseignant	Ration nombre élève par enseignant
Bakel	43	1 094	25,4
Kédougou	40	1 225	30,6
Tamba	148	3 176	21,4
IA	**231**	**5 495**	**23,7**

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

II. ELEMENTAIRE

En 2007, le TBS s'élève à 81,1%. Ce qui signifie que 81,1% des enfants sont inscrits au niveau primaire par rapport à la population scolarisable. Selon le sexe, le TBS est pus élevé chez les garçons que chez les filles soit 81,4% contre 80,9%.

Tableau 37:Evolution du TBS par sexe depuis 2OO3

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Garçons	41 271	43 883	46 618	50 432	53 600
Filles	32 555	35 665	38 665	42 996	47 284
Total	73 826	79 548	85 283	93 428	100 884
TBS Global	**64,4%**	**67,5%**	**70,7%**	**76,1%**	**81,1%**
TBS garcons	69,0%	71,1%	73,6%	77,9%	81,4%
TBS filles	59,4%	63,6%	67,6%	74,2%	80,9%

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Figure 6:Evolution du TBS global depuis 2003

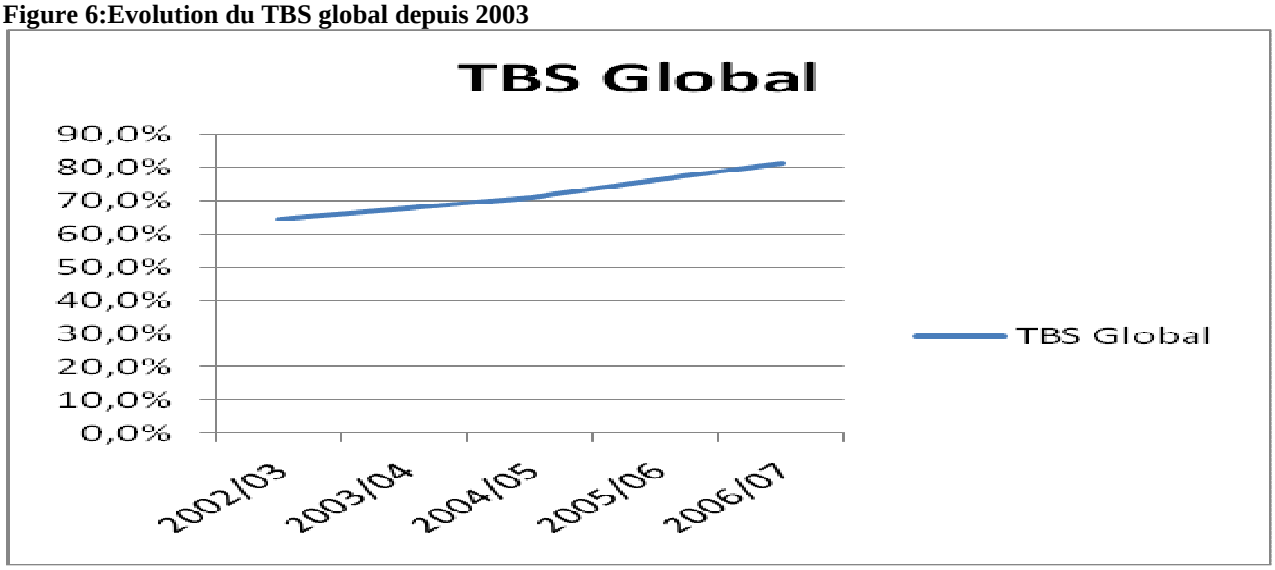

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

Depuis 2003, le TBS ne cesse de s'accroitre. Il est passé de 64,4% en 2003 à 81,1% en 2007. Cela s'explique en grande partie par la mise en œuvre du Programme de développement de l'Education et de la Formation (PDEF) depuis 2000.
Entre 2006 et 2007, le TBS a enregistré une augmentation de 4%. Selon le sexe, le TBS est plus élevé chez les garçons que chez les filles soit respectivement 81,4% et 80,9%.

Le redoublement

Le taux de redoublement est calculé en faisant le rapport entre les effectifs des redoublants de 2007 et l'effectif global des élèves de la même année.
Le taux de redoublement est le rapport entre l'effectif des redoublants de l'année n et celui de l'effectif global de l'année n-1. En 2007, dans le niveau élémentaire, le taux de redoublement atteint 3,2% quelque soit le sexe. Ce niveau bas du redoublement s'explique par la mise en œuvre du PDEF qui a pour objectif de promouvoir l'accès à l'éducation.

Taux de redoublement par sexe

	REDOUBLANTS		
	Garçons	**Filles**	**Total**
taux de redoublement	3,20%	3,20%	3,20%

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Indice de parité

L'indice de parité estime le nombre de filles pour 100 garçons. En 2007, il presque égal à 100. Depuis 2003, il ne cesse d'évoluer. Entre 2003 et 2007 l'indice est passé de 0,86 à 0,99. Ces résultats satisfaisants obtenus par rapport à la parité fille/garçon dans le primaire trouvent leur explication par la mise en œuvre des programmes tels que la SCOFI dans l'appui à l'inscription et le maintien des filles dans le système.

Figure 7:Evolution de l'indice de parité filles garçons dans le primaire depuis 2003

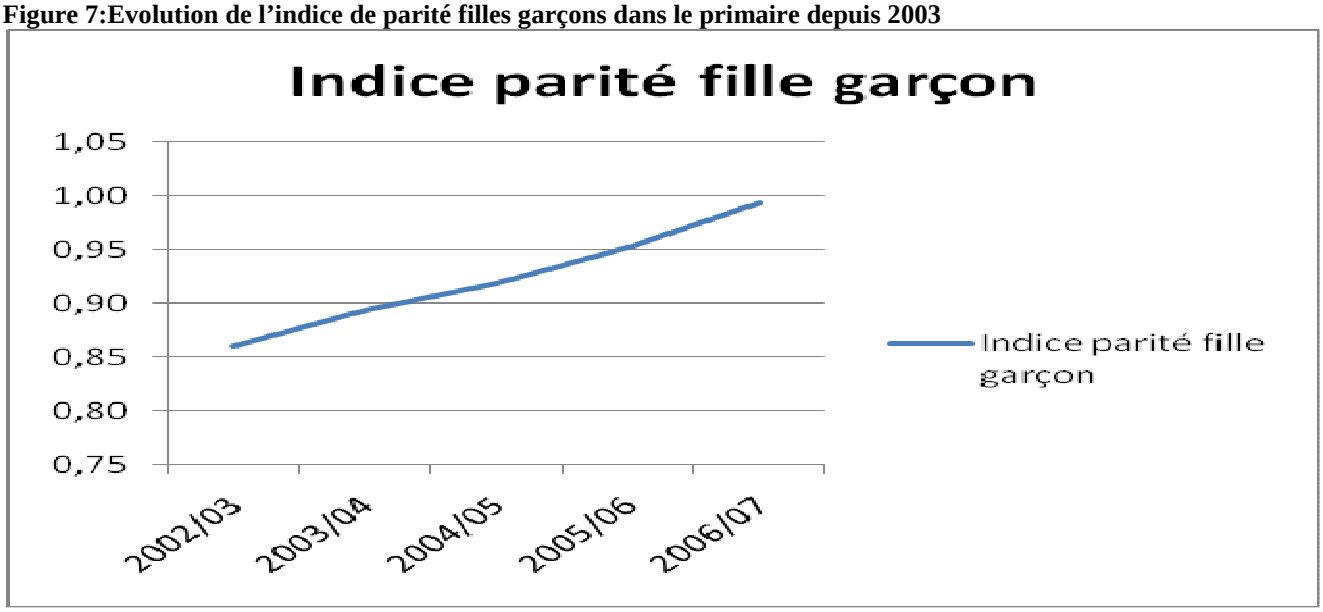

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

TNS (Taux Net de Scolarisation)

Le Taux Net de Scolarisation est le rapport entre la population scolarisée au primaire de 7-12 ans et la population scolarisable (7-12 ans). Autrement dit c'est la proportion des enfants scolarisés de 7-12 au primaire dans la population scolarisable.

Tableau 38:Taux net de scolarisation par sexe en 2007

	7- 12 ans		
	Total	**garçons**	**filles**
Bakel	31504	16570	14934
kédougou	20440	11389	9051
Tamba	39091	20439	18652
IA Tamba	**91035**	**48398**	**42637**
TNS	**73,2%**	**73,5%**	**72,9%**

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

En 2007 le TNS s'élève à 73,2%. Selon le sexe, le TNS est plus élevé chez les garçons que chez les filles soit 73,5% contre 72,9%.
En matière d'éducation l'objectif est de scolariser les enfants en âge d'être scolarisable. Un TNS 73,2% montre que l'offre ne répond à la demande d'éducation puisque plus de plus de 27% de cette population n'accède pas à l'éducation. Le TNS devrait être le principal critère de performance de l'IA.

Tableau 39:Répartition des effectifs selon le statut

IA	Département	ZONE	Privé			Public		
			Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IA Tamba	Dpt Bakel	Rural	1 983	1 229	3 212	14 647	13 560	28 207
		Urbain	104	68	172	1 092	1 108	2 200
	Total Dpt Bakel		**2 087**	**1 297**	**3 384**	**15 739**	**14 668**	**30 407**
	Dpt Kédougou	Rural				10 532	8 097	18 629
		Urbain	272	176	448	1 805	1 775	3 580
	Total Dpt Kédougou		**272**	**176**	**448**	**12 337**	**9 872**	**22 209**
	Dpt Tamba	Rural	90	86	176	15 830	14 117	29 947
		Urbain	395	379	774	6 850	6 689	13 539
	Total Dpt Tamba		**485**	**465**	**950**	**22 680**	**20 806**	**43 486**
Total IA Tamba			***2 844***	***1 938***	***4 782***	***50 756***	***45 346***	***96 102***

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

Au niveau de la région, nous avons 500 cantines scolaires dans le primaire. Ces cantines sont, dans plus de 90%, mises en place par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Il faut souligner la faible contribution de l'Etat par rapport à l'installation des cantines. L'Etat doit plus s'investir dans ce domaine pour appuyer les élèves à se maintenir dans le système éducatif surtout chez les filles.

Tableau 40:Répartition des cantines scolaires par département et selon le bailleurs

IA	Département	Autres	Etat	PAM	Total	Nb Garcons Cantines	Nb Filles Cantines
	Total Dpt Bakel		10	143	153	5 406	5 489
	Total Dpt Kédougou	2	4	149	155	9 426	7 053
	Total Dpt Tamba		21	171	192	10 263	8 855
Total IA Tamba		**2**	**35**	**463**	**500**	**25 095**	**21 397**

Sources: IA Tamba, calcul SRSD

Répartition des enseignants selon le diplôme académique

La région compte 2761 enseignants du primaire soit un ratio de 37 élèves par enseignant. Ce qui signifie que chaque enseignant suit en moyenne 37 élèves. Ce ratio reflète d'une grande partie la qualité de l'enseignement. Plus il est élevé plus la qualité de l'enseignement diminue. Son niveau relativement élevé influe fortement sur la qualité du système éducatif.
Selon le département, le ratio est plus élevé dans celui de Tamba (42) suivi de Bakel (34) et de Kédougou (32).

Tableau 41:Répartition des enseignants du primaire par département et par type de diplôme

	Département	CAP	CEAP	Indéterminé	Total
IA	**Total Dpt Bakel**	54	244	702	1 000
	Total Dpt Kédougou	78	179	445	702
	Total Dpt Tamba	198	243	618	1 059
Total IA Tamba		**330**	**666**	**1 765**	**2 761**

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

III. MOYEN

Le Taux Brut de Scolarisation

Le TBS dans le moyen est de 24,2%. Selon le sexe il est plus élevé chez les garçons que chez les filles soit 30% et 17%. L'écart entre les deux sexes par rapport au TBS est très élevé avec 13 points. En plus de son niveau relativement faible le TBS enregistre de forte disparité entre les deux sexes. Ce signifie que les filles se maintiennent difficilement dans le système éducatif. Cette situation est en liaison avec les mariages précoce dans la région.
Depuis 2003 le TBS ne cesse de s'accroitre. Il est passé de 12,3% en 2003 à 24,2% en 2007. Malgré cette forte évolution du TBS, il reste faible par rapport à l'élémentaire.

Tableau 42:Evolution du TBS dans le moyen par sexe

		2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
	Eff Garçons	5 065	6 177	8 295	9 115	11 335
	Eff Filles	2 501	3 143	4 093	4 792	6 254
	Eff Total	7 566	9 320	12 388	13 907	17 589
	TBS GLOBAL	**12,30%**	**14,40%**	**18,40%**	**19,80%**	**24,20%**
	TBS GARCON	**16,20%**	**18,70%**	**23,90%**	**25,10%**	**30,00%**
IA TAMBACOUNDA	**TBS fille**	**8,30%**	**10,00%**	**12,50%**	**14,20%**	**17,90%**

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Le redoublement

Au niveau régional le taux de redoublement au secondaire est de 16%. Selon le sexe, les filles redoublent plus que les garçons soit 17,1% contre 15,4%. Ce niveau relativement élevé par rapport à l'élémentaire avec un écart de plus de 12%, selon le sexe.

Tableau 43:Le taux de redoublement par sexe dans le moyen

	Garçons	Filles	Total
effectifs redoublants	1 404	818	2 222
effectifs 2006	9115	4792	13907
	15,4%	17,1%	16,0%

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

L'indice de parité fille/garçon

L'indice de parité fille/garçon est aussi faible soit 0,59, ce qui signifie que les filles sont faiblement représentées. Seulement il faut noter que depuis 2003 la tendance de l'indice est à la hausse. Il est passé de 0,51 en 2003 à 0,59 en 2007.
Le niveau moyen est caractérisé par une faible scolarisation et une forte disparité entre filles et garçons.

Figure 8:Evolution de l'indice de parité dans le moyen

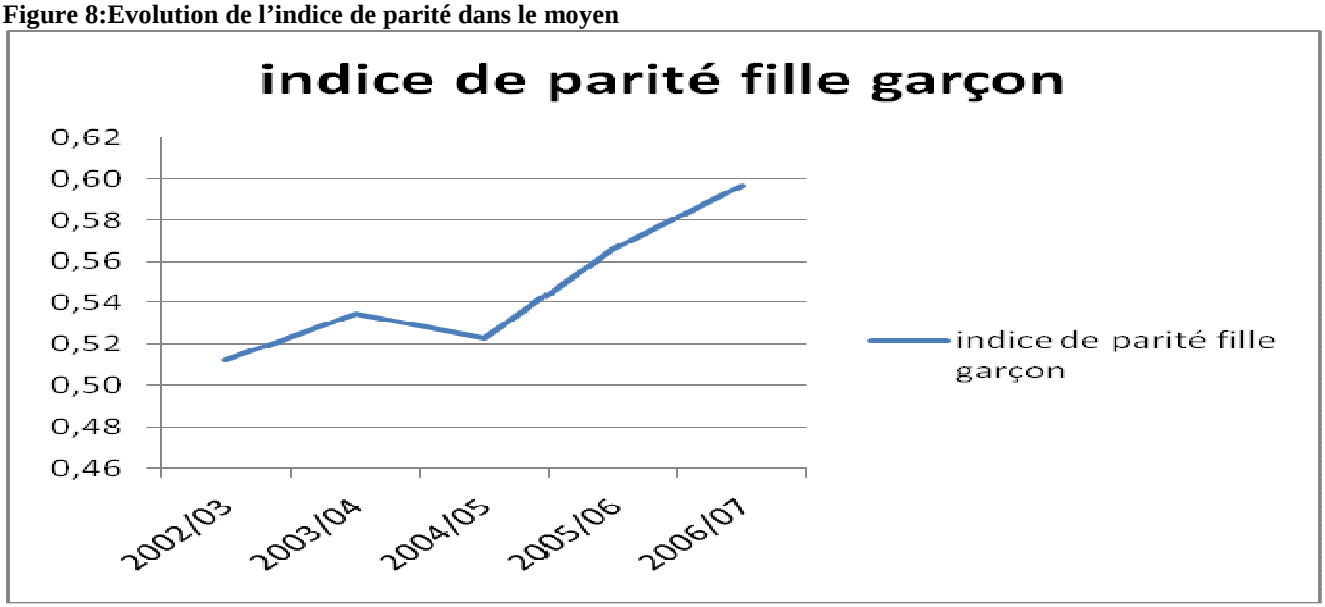

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

Le Taux Net Scolaire

Le TNS est la proportion de la population scolarisée de 13-16 ans dans le moyen parmi la population de 13-16 ans. Il a un niveau relativement bas soit 17%. Selon le sexe, Il est plus élevé chez les filles que chez les garçons 21% contre 12,7% soit un écart de 9points.

Tableau 44:TNS par sexe

Département	ZONE	13-16 ans		
		Garçon	fille	Total
	Total Rural	1522	710	2232
	Total Urbain	388	278	666
Bakel		**1910**	**988**	**2898**
	Total Rural	1070	349	1419
	Total Urbain	1078	586	1664
Total Dpt Kédougou		**2148**	**935**	**3083**
	Total Rural	1465	705	2170
	Total Urbain	2419	1792	4211
Total Dpt Tamba		**3884**	**2497**	**6381**
Total IA Tamba		**7942**	**4420**	**12362**
	TNS	**21,0%**	**12,7%**	**17,0%**

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

IV. Secondaire

Taux Brut de Scolarisation

Dans le secondaire le TBS est de 6,3%. Il est plus élevé chez les garçons que chez les filles soit 8,8% contre 3,8%. La scolarisation dans le secondaire est faible. Malgré ce faible niveau de scolarisation dans le secondaire, le TBS n'a cessé de s'accroitre depuis 2003. Il a doublé entre 2003 et 2007 puisqu'il est passé de 3,6% à 6,3%.

Tableau 45:TBS du secondaire par sexe

IA	ZONE	STATUT	EFFECTIFS		
			G	F	Total
IA Tamba	Urbain	Privé	138	81	219
		Public	1 935	794	2 729
	Total Urbain		2 073	875	2 948
Total IA Tambacounda			**2 073**	**875**	**2 948**
TBS			**8,8%**	**3,8%**	**6,3%**

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Tableau 46:Evolution TBS par sexe dans le secondaire

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Garçons	975	1 151	1 448	1 737	2 073
Filles	391	536	659	695	875
Total	1 366	1 687	2 107	2 432	2 948
TBS garçon	**5,4%**	**5,9%**	**6,9%**	**7,8%**	**8,8%**
TBS fille	**2,0%**	**2,7%**	**3,1%**	**3,2%**	**3,8%**
TBS global	**3,6%**	**4,3%**	**5,0%**	**5,5%**	**6,3%**

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Indice de parité fille garçons

Indice de parité est très faible dans le primaire, puisque sur 50 filles il y a 100 garçons. Cela signifie que l'effectif des garçons fait deux fois celui des filles dans le primaire. Entre 2006 et 2007 l'indice est passé de 0,4 à 0,49.

L'Etat doit mettre en place des politiques de renforcement de la scolarisation pour le secondaire par l'augmentation des infrastructures et la mise en place de projet et programmes pour la réduction des disparités entre filles et garçons.

Figure 9: Evolution de l'indice de parité fille garçon dans le secondaire

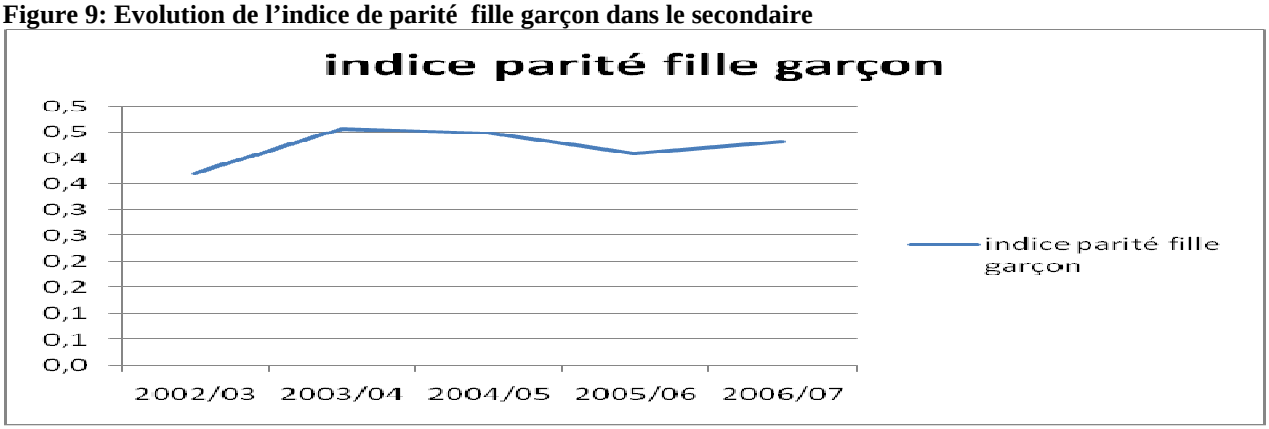

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

Redoublement dans le secondaire

Au niveau région le taux de redoublement dans le secondaire est de 21%. Selon le sexe, ce taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons, soit respectivement 22,2% et 20,4%.

Tableau 47: Taux de redoublement par sexe

	REDOUBLANTS		
Effectifs des redoublants	354	154	508
effectif 2007	1737	695	2432
	20,4%	22,2%	20,9%

Sources: IA Tambacounda, calcul SRSD

V. Analyse différentielle du TBS

La figure ci-dessous montre que la scolarisation a enregistré une hausse quelque soit le niveau d'étude. Seulement, force est de constater l'existence de grands écarts du TBS entre les différents niveaux d'études. Le primaire enregistre le taux de scolarisation le plus élevé.

Du primaire au moyen le TBS est passé de 81% à 24%. Cet écart s'explique par faible taux d'achèvement qui est de 55,7% en 2007. Cela signifie que sur 100 admis au CI seul les 55 parviennent à la 6ème année d'étude.

Entre le niveau moyen et secondaire le TBS passe de 24% à 6%. Cette chute de la scolarisation entre les deux niveaux d'étude est brutale.

Figure 10:Evolution du TBS par niveau d'étude

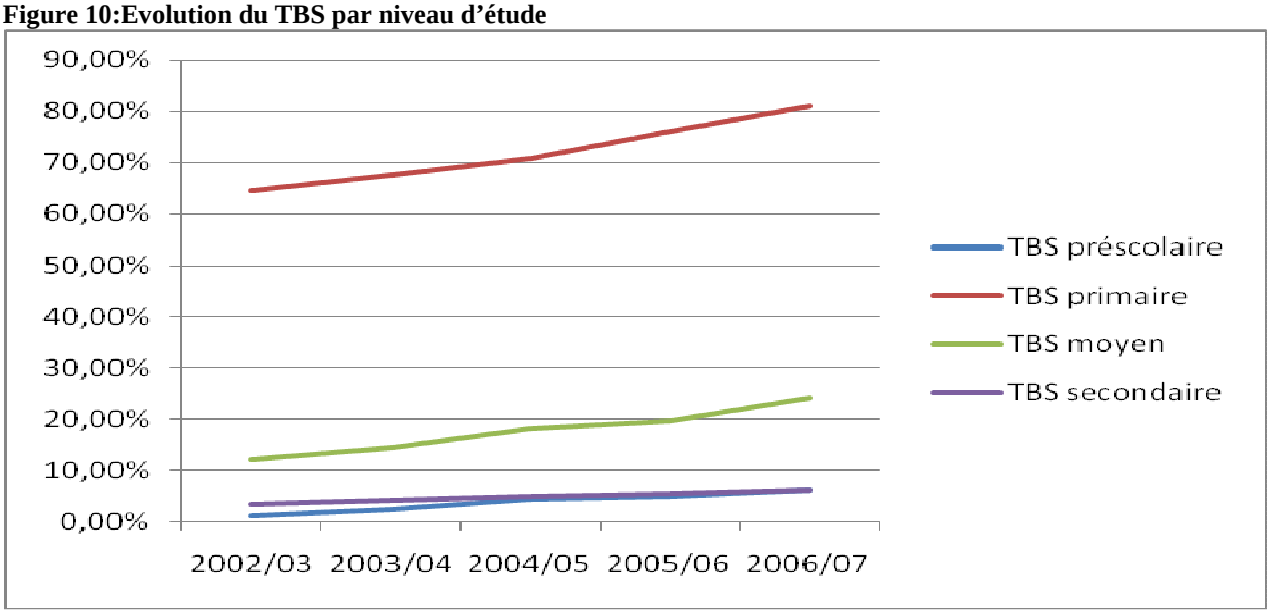

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

VI. Analyse différentielle de l'indice de parité fille garçon

Selon le niveau d'étude l'indice de parité est supérieur à un dans le préscolaire y tend dans le primaire. Du primaire au moyen l'indice est passé de 0,99 à 0,6. Ce qui signifie que les filles sont faiblement représentées par rapport aux garçons dans le moyen. Nous remarquons que l'indice de parité est négativement corrélé au niveau d'étude. C'est-à-dire plus le niveau d'étude augmente l'indice de parité devient plus faible.
La plus forte chute est observée est observé entre le niveau primaire et le niveau secondaire. Les programmes de lutte contre les disparités filles garçons dans le système éducatif devraient plus s'appesantir pour le maintien des filles dans le moyen tout en ne négligeant pas le secondaire.

Figure 11:Evolution de l'indice de parité par niveau d'étude

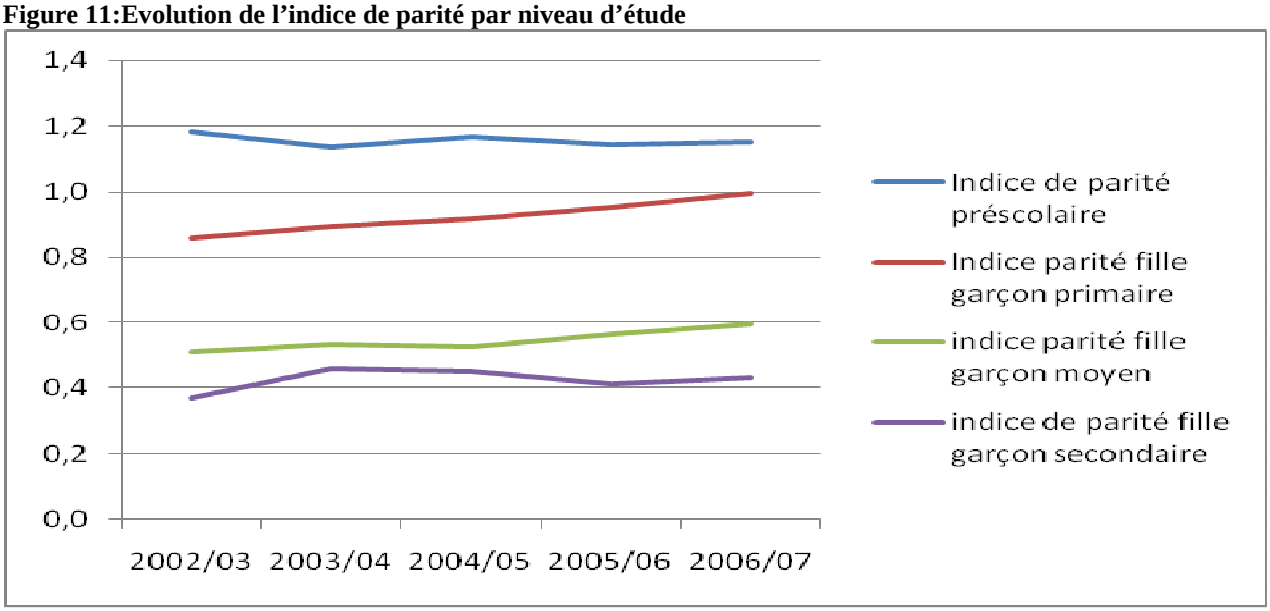

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

VII. Analyse différentielle du redoublement

La figure ci-dessus montre qu'il existe un grand écart du taux de redoublement entre les différents niveaux d'études du cycle fondamental.
De l'élémentaire au moyen le taux de redoublement passe du simple au quadruple. Cet écart est plus important entre le niveau élémentaire et le secondaire. Nous constatons donc que le taux de redoublement est positivement corrélé au niveau d'étude. Par ailleurs faut-il noter que le taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons quelque soit le niveau d'étude.

Figure 12 : Taux de redoublement par niveau d'étude

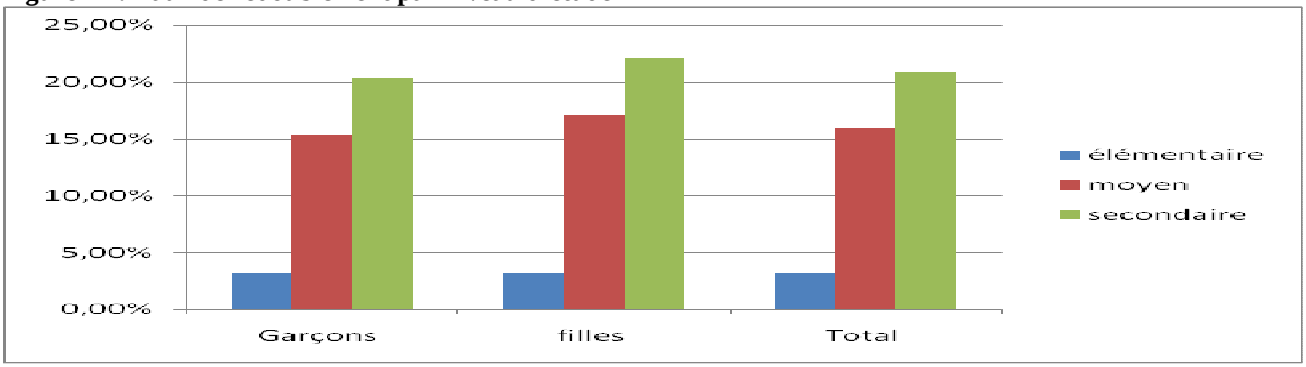

Sources : IA Tambacounda, calcul SRSD

Chapitre 6:Agriculture

L'agriculture joue un rôle central dans le développement économique. Elle occupe plus de 70% de la population active de la région. Son développement contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il constitue la principale source de richesse du monde rural.
L'analyse de ce chapitre s'articulera autour des cultures vivrières et des cultures de rente.

I. Cultures vivrières

La production céréalière s'élève à 101730,425 tonnes sur une superficie globale de 129611 Ha.
Selon le département, Tambacounda produit plus de 75% de la production céréalière suivi de Bakel avec 18,2% et Kédougou avec 7%.
Entre la campagne 2006/2007 et 2007/2008 la production céréalière est passée de 110 230,199 tonnes à 103 728,45 tonnes soit une baisse de 6 501,774 tonnes équivalent à 6%.
Le mil, le sorgho et le mais sont les céréales les plus produites soit respectivement 32,5%, 32,9% et 32,8% de la production totale en céréales.
Le riz étant l'une des céréales les moins produites a enregistré la plus forte baisse de production entre 2006 et 2007.

En terme de rendement, le mais est la culture céréalière la plus rentable dans la région quelque soit le département. Dans la région, le rendement du mais est estimé à 955 kg à l'hectare, le sorgho 890 kg/ha et le mil 665kg/ha.
Entre la campagne 2006 et 2007 le mil et le mais ont enregistré des baisses de rendement.
Le sorgho quand à lui connait un rendement meilleur par rapport à la campagne 2006.
Il faut noter que la plus forte baisse de rendement est observée au niveau du mil.
La région de Tambacounda devrait orienter leur culture céréalière vers celle du mais puisqu'elle est la plus rentable tout ne laissant pas en rade les autres telles que le riz et le fonio qui sont les céréales les plus consommées

Tableau 48:Production, rendement et superficie des cultures vivrières

	MIL			SORGHO			MAIS		
LOCALITES	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**
	(Ha)	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**
BAKEL	13551	571	7737,6	8165	578	4719,37	7801	752	5866,3
KEDOUGOU				2421	672	1626,912	5093	910	4634,6
TAMBA	37163	700	26014,1	30204	890	26881,56	22452	1000	22452
SAED				295	3000	885	318	3500	1113
REGION (1)	50714	665,5	33751,7	41085	830,2	34112,842	35664	955,1	34065,9
RESULTATS 2006/2007 (2)	44882	1013,4	45487,6	37869	776,1037	29390,271	27330	1086,75273	29700,9
ECART(1)&(2) en%	12,9	-34,3	-25,8	8,4	6,9	16,0	30,4	-12,1	14,6

Source: DSDIA/DAPS

Tableau 49:Production, rendement et superficie des cultures vivrières

	RIZ		SORGHO		FONIO		TOTAL CEREALES	
LOCALITES	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**PROD**
	(Ha)	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(T)**
BAKEL	42	4000	168				29559	18491,3
KEDOUGOU	368	800	294,4	745	704	524,48	8627	7080,4
TAMBA	843	600	505,8	763	400	305,2	91425	76158,6
SAED								
REGION (1)	**1253**	**772,7**	**968,2**	**1508**	**550,1**	**829,6**	**129611**	**101730,4**
RESULTATS 2006/2007 (2)	**2211**	**2243,7**	**4960,8**	**1091**	**632,8**	**690,4**	**113383**	**110230,1**
ECART(1)&(2) en%	-43,3	-65,5	-80,4	38,2	-13,0	20,1	14,3	-7,7

Sources: DSDIA/DAPS

Evolution de la production de mil

Le Graphique ci-dessous montre une tendance de la production de mil à la baisse depuis 1990. Après une forte chute en 1992, la production s'accroit sur la période 1993 -1996. A partir de cette dernière date la production fléchit et atteint un niveau très faible en 1998. A partir de 2000 la production augmente sensiblement et se maintient jusqu'en 2004. Entre 2005 et 2007 la production de mil ne cesse de baisser et atteint un niveau très faible sans précédent.

Figure 13:Evolution de la production de mil dans la région

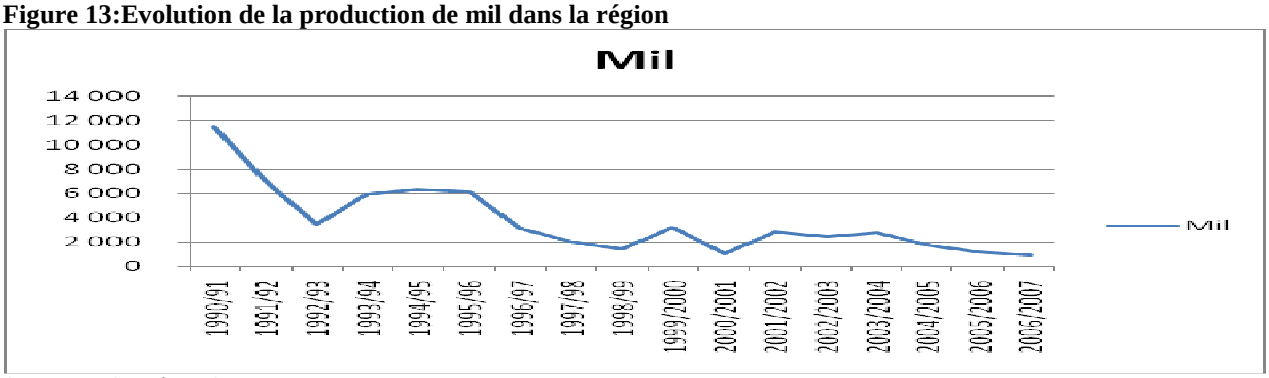

Sources: DSDIA/DAPS

Figure 14Evolution de la production de mais

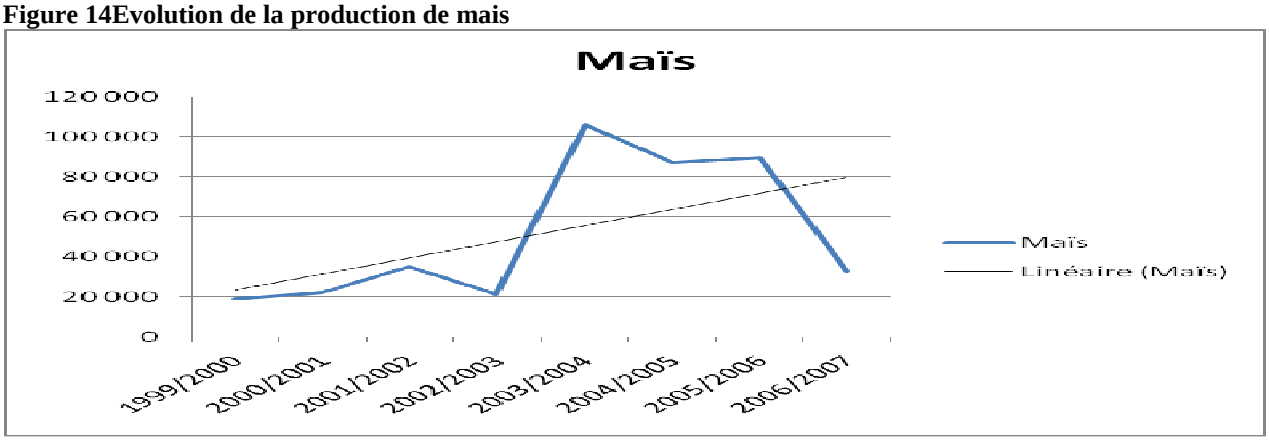

Sources : SOURCE: DSDIA/DAPS

La tendance de la production en mais est à la hausse de 2000 à 2007, puisqu'elle est passée de **19 038 tonnes** à **32 953 tonnes**, soit une évolution de 73%. La plus forte production est atteinte en 2004 avec 106008 tonnes. En 2005, la production a enregistré une baisse et celle-ci continue jusqu'en 2007.

Figure 15Evolution de la production de riz

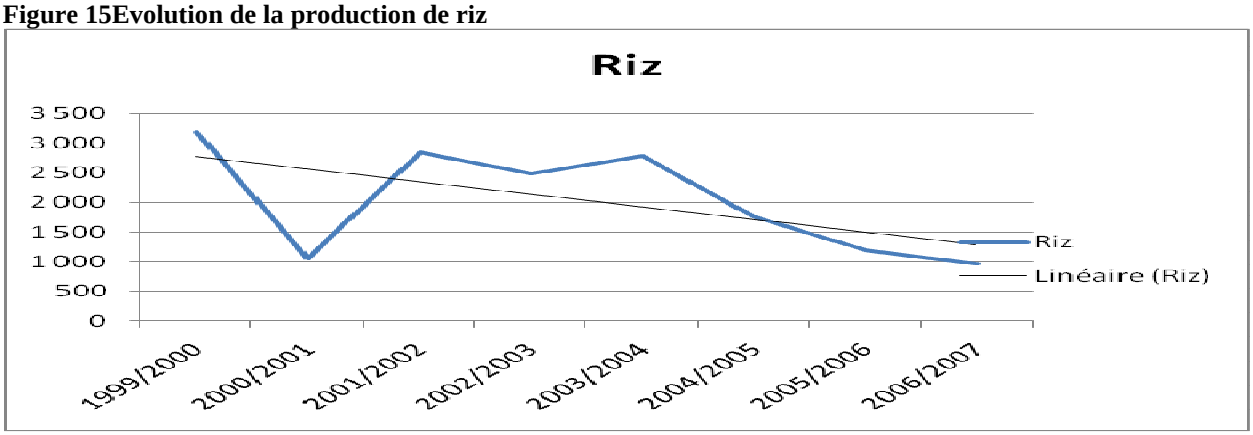

Sources : SOURCE: DSDIA/DAPS

La tendance de la production en riz est à la baisse dans la région. En 2002 la production a progressé et dépasse 2500 tonnes jusqu'en 2004. En 2005 nous observons une baisse de la production qui continue jusqu'en 2007 où elle atteint un niveau bas sans précédent.

II. Les cultures de rente

Les principales cultures de rente sont l'arachide d'huilerie et le coton. En 2007, la production d'arachide s'élève à **31 595 tonnes** et **16 244 tonnes** pour le coton.
La production d'arachide d'huilerie a augmenté de 27120 tonnes soit 16,5% par rapport à la campagne 2006. La production quant à elle a baissé de 16 848 tonnes soit 3,5%.
Selon le département, celui de Tambacounda produit plus de 90% de l'arachide d'huilerie. Kédougou a la plus faible production.
La région a produit en 2007, 16244 tonnes de coton. Le département de Tambacounda produit plus de 50% du coton.

En terme de rendement, le coton est la culture commerciale la plus la plus rentable avec un **1193kg/ha**. Ce taux est plus élevé dans le département de kédougou avec 1309 Kg à l'hectare.
S'agissant de l'arachide d'huilerie, le rendement au niveau régional est de 809 kg à l'hectare. Il est plus élevé dans le département de Tambacounda (832 kg à l'hectare), suivi de Kédougou (745 kg à l'ha) enfin Bakel (690 Kg à l'Ha).

Tableau 50:Production et rendement des cultures de rente

	ARACHIDE HUILERIE			COTON			NIEBE			SESAME		
LOCALITES	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**	**SUP**	**RDT**	**PROD**
	(Ha)	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**	**(Ha)**	**(Kg/Ha)**	**(T)**
BAKEL	4216	690	2909	1234	1147	1415,7						
KEDOUGOU	3381	745	2518,8	3841	1309	5027,9				75	250	18,75
TAMBA	31451	832	26167	8545	1147	9800,5	2291	450	1031	325	400	130
REGION (1)	**39048**	**809,14**	**31595**	**13620**	**1193**	**16244**	**2291**	**450**	**1031**	**400**	**371,88**	**148,8**
RESULTATS 2006/2007 (2)	**40337**	**672,33**	**27120**	**14577**	**1156**	**16848**	**2747**	**450**	**1236**	**793,6**	**550**	**436,5**
ECART(1)&(2) en%	**-3,1**	**20,3**	**16,5**	**-6,5**	**3,1**	**-3,584**	**-16,6**	**0**	**-16,6**	**-49,6**	**-32,386**	**-65,9**

Source: DSDIA/DAPS

Graphique : Evolution de production d'arachide huilerie

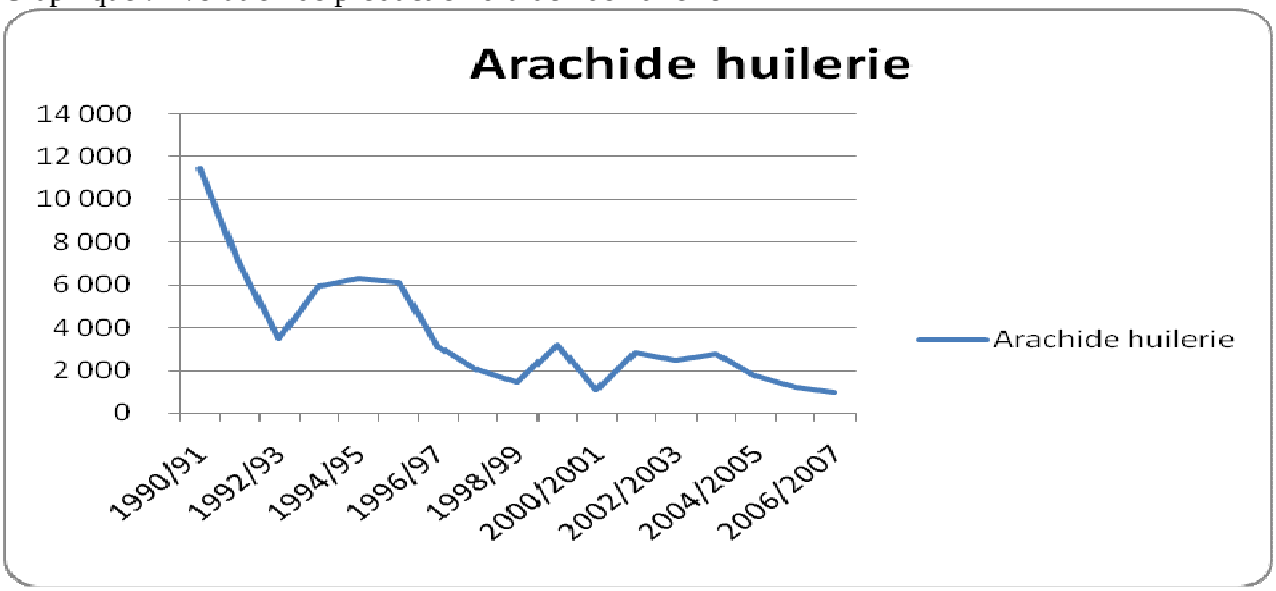

Sources: DSDIA/DAPS

Graphique : Evolution de production cotonnière

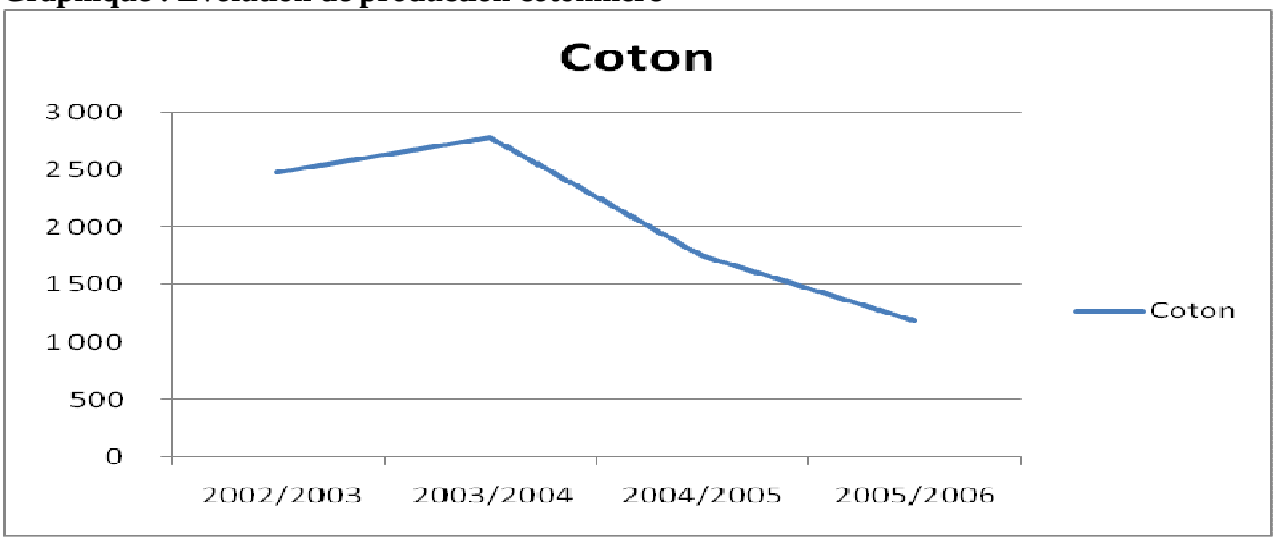

Sources: DSDIA/DAPS

En somme, la production agricole est très faible par rapport à la population de la région. Alors que le taux d'accroissement annuel est de 2,9%, la production se contracte. L'agriculture étant la principale source de revenu de monde rural, l'Etat doit mettre en œuvre des programmes pour booster le développement de ce secteur. Ces programmes devront d'abord s'orienter vers l'accessibilité des populations aux terres par le défrichement des forêts, ensuite par la mise à leur disposition des matériels agricoles. Nous pouvons espérer qu'avec la GOANA qui vient d'être lancé par le gouvernement les objectifs d'une autosuffisance alimentaire d'ici 2010 seront atteints. Le développement de ce secteur passera aussi par le désenclavement de la région en construisant des pistes rurales.

Chapitre 7:Finances Publiques

Les finances publiques sont gérées par deux structures rattachées au ministère de l'économie et des finances que sont le contrôleur régional des finances et le trésor.
Le Budget est une prévision de recettes et de dépenses au cours d'une année. Au cours de l'année 2007 la région a enregistré un défit budgétaire de **3 226 405 742 FCFA**. Les dépenses sont supérieures aux recettes recouvrées. Et plus de 80% de dépenses sont consacrées aux salaires du corps enseignant. Du fait de sa position carrefour, les recettes douanières représentent 60% de l'ensemble de celles qui sont générées au niveau de la région.

I. Les recettes

Les principales structures régionales productrices de recettes sont :

- **La gendarmerie ;**
- **La Police ;**
- **Le service d'Hygiène ;**
- **Le contrôle économique et commercial ;**
- **Les impôts et domaines ;**
- **Les Parcs National de Nioko lokoba ;**
- **L'IREF ;**
- **Douanes ;**

L'ensemble des recettes générées par ces différentes structures régionales s'élèvent à 3 709 774 328 en 2007. Les services des douanes versent 60% des recettes au niveau de la région, suivi des Impôts et domaines avec 36,8% et de l'IREF Nous observons un accroissement de recouvrement des recettes entre 2006 et 2007 de l'ordre 16,7%.

Répartition des recettes générées par structures

Structures	**Montant versé**
Douanes	1 905 671 602
Gendarmerie	6339600
Police	45722500
Mines et géologie	30120100
Commerce	3271400
Hygiène	28630100
Parc National de Niokoloba	21250000
IREF	497463395
Impôt et domaines	1171305631
2007	**3709774328**
2006	**3179485013**

Sources : Contrôleur régional des finances

II. Les dépenses

L'ensemble des crédits s'élèvent à **6 601 640 034 FCA** en 2007. Et le montant engagé est de 6405890755.

III. Le solde budgétaire

Nous remarquons que le solde, qui est la différence entre les recettes et les dépenses budgétaire est déficitaire d'un montant de **3 226 405 742 FCFA**. Le financement du déficit est obtenu par appel de fonds du trésorier auprès de l'Etat.

Chapitre 8:Douanes

Tambacounda est une zone carrefour du fait de sa position géographique. La région est frontalière à 5 pays et est le lieu de passage d'un important flux de marchandises.
Le service des douanes est composé d'une Inspection régionale, d'une subdivision des douanes, de deux bureaux et de plusieurs brigades mobiles.
Les deux Bureaux de Tambacounda et de Kidira sont sous la tutelle directe de l'inspection régionale.
Les Brigades sont sous la supervision du Chef de subdivision. Ce dernier est sous la tutelle de l'Inspecteur Régional.

Ce chapitre s'articule sur les recettes ordinaires ou liquidation et les recettes obtenues à partir des contentieux.

Figure 16:Organigrammes du service des douanes de Tambacounda

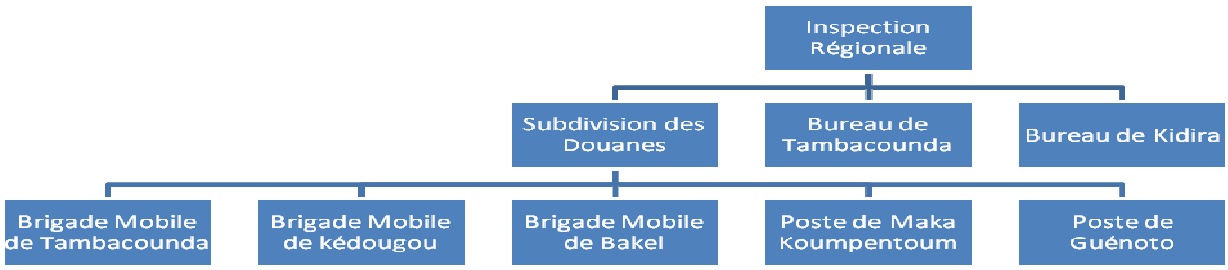

Sources : SRSD

Dans la région de Tambacounda les recettes douanières produites s'élèvent à 2 005 116 187 FCFA, réparties comme suit :

- Recettes ordinaires : **1 855 669 192 CFA** soit **92,5%** des recettes globales ;
- Recettes contentieuses : **149 446 995 CFA** soit **7,5%** des recettes globales.

I. Les recettes ordinaires ou liquidations

Les recettes ordinaires sont générées principalement par les bureaux de douanes qui sont sous la tutelle directe de l'Inspecteur Régional des Douanes. Elles sont obtenues à partir de la liquidation des marchandises. La région compte deux bureaux de dédouanement des produits qui sont: le bureau de Kidira et celui de Tambacounda.
Le tableau ci-dessous montre que le Bureau de Kidira génère 92,5% recettes obtenues des liquidations de marchandises. Cela s'explique par le fait que ce bureau constitue la porte principale d'entrée et de sortie des produits provenant de la sous région Afrique de l'ouest. Le bureau de Tambacounda génère 6,5% des liquidations.

Tableau 51:Recettes douanières par trimestre et par bureau

	1er TRIMESTRE	2nd TRIMESTRE	3ème TRIMESTRE	4ème TRIMESTRE	TOTAL ANNUEL
BUREAU KIDIRA	369.251.677	463.246.484	444.549.355	439.854.575	1.716.902.091
BUREAU TAMBA	29.211.400	22.725.083	34.844.814	33.602.174	120.383.471
B.M KEDOUGOU	4.041.191	2.787.139	7.022.127	873.954	14.724.411
B.M BAKEL	1.664.055	888.070	395.667	711.427	3.659.219
TOTAL SEMESTRIEL	**404.168.323**	**489.646.776**	**486.811.963**	**475.042.130**	**1.855.669.192**

Sources : Inspection régionale des douanes

II. Les recettes contentieuses

Ces recettes sont produites essentiellement au niveau des brigades. Elles se constituent par les amendes recouvrées et le produit de la vente des marchandises saisies. Dans la région le montant de ces recettes s'élèvent à **149 446 995FCFA**. Les amendes recouvrées constituent 75% des recettes contentieuses.

La brigade de Koumpentoum génère plus de recettes avec 38% suivi de celle de Tambacounda avec 29%. Le Bureau de Kidira ne produit que 3,8% des recettes contentieuses.

Tableau 52:Tableau des recettes contentieuses de l'année 2007

	NOMBRE D' A.C	VALEURS DES MARCHANDISES	AMENDES RECOUVREES	PRODUITS DES VENTES	TOTAUX
AUTRES SERVICES**	48	1.238.9175	1.750.000	9.056.815	10.806.815
B.M KOUMPENTOUM	115	542.384.820	11.866.800	44.913.216	56.780.016
B.M TAMBACOUNDA	115	131.423.500	10.700.000	32.662.385	43.362.385
B.M KEDOUGOU	29	22.254.000	3.225.000	8.833.080	12.058.080
POSTE DE GUENOTO	63	2.169.282.500	7.038.895	3.941.060	10.979.955
B.M BAKEL	87	15.427.500	525.000	9.212.744	9.737.744
TOTAL SUBDIVISION	457	2.893.161.495	35.105.695	108.619.300	143.724.995
BUREAU KIDIRA	6	11.272.000	2.882.000	2.840.000	5.722.000
TOTAL I.R.S.E	**463**	**2.904.433.495**	**37.987.695**	**111.459.300**	**149.446.995**

Sources : Inspection régionale des douanes

Chapitre 9:Pêche

La pêche est une activité qui est menée dans les trois départements que compte la région : Tambacounda, Bakel et Kédougou. Il s'agit de la pêche continentale et de la pisciculture. C'est une activité artisanale qui contribue à l'autosuffisance alimentaire au niveau de la région. Elle a été possible grâce à :

- **Un important réseau hydrographique constitué du Fleuve Sénégal, de la Falémé et du Fleuve Gambie ;**
- **Une pluviométrie importante, la saison des pluies pouvant durer jusqu'à 4 voire 5 mois ;**
- **Des eaux stagnantes (mares, retenues artificielles) ;**
- **Une puissance de pêche (moyens matériels et humains).**

La pêche continentale et l'aquaculture effectuée dans les trois départements de la région estune activité menée par 480 pêcheurs sédentaires et un effectif réduit de pêcheurs saisonniers. Le parc piroguier utilisé à cet effet compte 348 pirogues.

Les pêcheurs exercent leurs activités avec deux catégories d'engins de pêche:

- les engins individuels : ce sont les filets maillants, dormants ou dérivants, les lignes et les casiers ;
- les engins collectifs que sont les barrages et les palissades.

Les cours d'eau et les mares situées au niveau des départements contiennent plusieurs variétés de poissons. Cependant, les poissons se raréfient de plus en plus dans les eaux à cause d'un manque d'organisation des acteurs de la pêche et des pêcheries. On remarque également la régression du nombre d'acteurs de la pêche.
La pisciculture qui devrait servir d'alternative à la pêche continentale se trouve encore à l'état embryonnaire.

L'intervention de certaines ONG et de certains Projets tels que GRED, GADEC, AGIR et FDL pour la réalisation d'ouvrages de retenues artificielles d'eau afin de promouvoir l'agriculture en contre saison, constitue aussi une opportunité pour les pêcheurs d'entreprendre la pisciculture.

Le sous secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture qui peut offrir des opportunités d'emplois pour les jeunes et contribuer à l'alimentation de la population a besoin d'être redynamisé et organisé.
Parmi les mesures à mettre en œuvre figure la réglementation des activités de pêcheurs en provenance de certains pays limitrophes tel que le Mali dont les techniques de pêche (installation de filets entre les deux rives du fleuve, destruction de juvéniles) appauvrissent de plus en plus les cours d'eaux situées au niveau des frontières entre les deux pays.
L'installation des barrages hydroélectriques a contribué à la réduction de la circulation des poissons et créé des perturbations du régime hydrographique des fleuves.

Chapitre 10:Mines et géologie

La région de Tambacounda présente un contexte géologiquement caractérisé dans sa partie Est par la présence de vastes étendues de roches très anciennes de « Birimien » formant la boutonnière de Kédougou-Kayes d'une superficie de 20000Km².

Les principales activités minières sont concentrées dans le département de Kédougou. Il faut noter que la plupart des sociétés sont en phase de recherche.
Les permis d'exploitation sont obtenus par décret. Toutes les sociétés versent des redevances au Service Régional des Mines et Géologie qui à son tour les reversent dans les caisses du trésor régional.
Ce chapitre fera une description des sociétés minières qui se sont installées en termes d'investissement, de rentabilité et d'impact économique.

Répartition des sociétés minières

Maurigold LT : qui fait de la recherche sur l'uranium.

Riverdal : qui fait de la recherche sur l'uranium.

RandGold : qui fait de la recherche sur l'or et qui est une société Sud Africaine.

MITTAL : qui vient de terminer ses activités de recherche et se lancera bientôt dans l'exploitation l'investissement s'élève à 2,2 Milliards de dollars soit 1100 Milliards de FCFA. Le nombre d'employés est généré est de 10000 à 20000. Ce qui fait de cette société le plus gros employeur du Sénégal. Son périmètre d'exploitation est de 113 Km².

MSMTP : Qui fait de la recherche sur l'exploitation de marbre qui a une superficie de 17 ha à Ndébou.

POLYMARBRE BZOU FES : Qui est une société anonyme de droit sénégalais au capital de 1000000. Sa superficie d'exploitation est 25 ha. Le produit se traduit dans sa première phase par 90 emplois créés.
Les salaires et cotisations s'élèvent au bout de 10 ans à 5163840000.
Les recettes perçues par l'Etat s'élèvent à 12427489000.
Les activités de cette société ont un impact sur la Balance des Paiements par une rentrée nette de devises sur le territoire national de 2947914100 FCFA.

DIAKHA Gold mines Sarl :est une société minière qui de la recherche sur l'or. Elle verse 0,3% de la valeur du carreau mine de l'or produit conformément aux dispositions du code minier.

GIE Teriya : sis au village Dalafing s'active dans l'exploitation de l'or. Il paye une redevance ad valorem de 3% du produit conformément aux dispositions du code minier.

La SEGIMAR : Société créé en 2001 pour un capital social de 246000000. Son périmètre d'exploitation est 12 ha. Elle a créé 46 emplois. En 5 ans les salaires et cotisations s'élèvent à 759 380 000 CFA.
Les transferts au profit de l'Etat s'élèvent à 485 686 000 CFA.
Les activités contribue à la rentrée de devise et améliore l'état de la Balance des paiements.

Chapitre 11: Justice

III. Les écroues

Au 31 janvier 2007, la maison d'arrêt et de correction de Tambacounda comptait 53 écroués, au 31 Décembre on y dénombrait 51. L'effectif a évolué en dents de scie entre le mois de janvier 2007 et le mois de décembre de la même année. L'effectif a atteint son maximum au 30 avril, soit 86 écroués. Les données du tableau montrent que les hommes majeurs constituent l'essentiel des écroués. Des femmes majeures et des jeunes garçons complètent l'effectif des écroués.

IV. Les effectifs globaux

Les effectifs globaux sont constitués de détenus provisoires et de condamnés. Les chiffres du tableau N°2 montrent qu'au sein de la population carcérale, il y a beaucoup plus de condamnés que de détenus provisoires pour les détenus de sexe masculin, alors que pour les femmes, on observe l'inverse. Les effectifs globaux avaient atteint leur maximum, soit 352 personnes au 30 novembre 2007.

V. Composition de la population carcérale

La population carcérale est composée de Sénégalais et d'Etrangers. Concernant les Sénégalais, les femmes sont souvent en détention provisoire, elles sont rarement condamnées. Le tableau N°3 indique que c'est au mois d'août qu'on a relevé l'effectif de Sénégalais incarcérés le plus important, soit 299 personnes

Les étrangers incarcérés sont constitués de ressortissants de pays africains. La plupart d'entre eux sont des Guinéens de Conakry et des Maliens. Les femmes figurent aussi, de façon marginale, parmi les étrangers incarcérés. L'effectif d'étrangers incarcérés a atteint son maximum au mois d'octobre 2007 avec 75 détenus, comme l'indique le tableau N°4.

VI. Effectif selon l'âge et le sexe

Les chiffres consignés dans le tableau N°5 permettent d'observer que les personnes appartenant à la tranche d'âges 19-56 ans constituent l'essentiel de la population carcérale à la M.A.C de Tambacounda. Les détenus appartenant à la tranche d'âges 13-18 ans et ceux âgés de plus de 56 ans constituent une minorité.

L'effectif des femmes incarcérées décroît avec l'âge et devient nul au-delà de 56 ans. Pour les hommes, cet effectif décroît à partir de 46 ans.

VII. Répartition de la population carcérale selon la nature de l'infraction et l'âge des écroués

Les infractions commises par les 768 détenus de la M.A.C de Tambacounda sont nombreuses et diverses. Les données du tableau N°7 indiquent que les principales infractions relevées sont le vol (232 cas), l'usage et le trafic de stupéfiants (177 cas), les coups et blessures volontaires (71 cas), l'escroquerie (56 cas) et les homicides volontaires (44 cas). D'autres infractions telles que la fraude, le recel et le viol figurent parmi les principales infractions pour lesquelles certains détenus ont été écrouées.

Ces délits sont en général commis par des jeunes dont l'âge est compris entre 19 et 46 ans.

Tableau 53:Tableau récapitulatif

NATIONALITE	DETENUS PROVISOIRES	CONDAMNES	TOTAL
SENEGALAIS	115	131	246
ETRANGERS	35	51	86
TOTAUX	**150**	**182**	**332**

Sources : MAC Tambacounda

Chapitre 12:Eaux et forêts

Le domaine forestier de la région de Tambacounda couvre une superficie de 5 406 300 ha de formation végétale (91% du territoire régional) dont 2 659 844 ha de superficies classées (45% du territoire régional). La région compte 15 forêts classées dont 4 dans le département de Bakel, 11 dans le département de Tambacounda, un (1) Parc National (le Niokolo koba), une (1) ZIC. La région dispose aussi d'un domaine protégé.
La décentralisation a permis l'implication des collectivités locales dans la gestion des ressources forestières afin d'assurer une bonne conservation des formations végétales.

VIII. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Le couvert végétal connaît depuis une vingtaine d'années une régression due à la transhumance, à l'exploitation forestière et aux feux de brousse.

Tableau 54:Statistiques régionales

Départements	Superficie (ha)	Nombre Massifs	Superficie classée (ha)	Taux de classement	Observations
Tambacounda	2.032.800	11	853.911	42 %	PNNK
Bakel	1.689.600	04	331.611,75	20 %	ZIC
Kédougou	2.273.800	02	1.474.321,25	65 %	ZIC et PNNK
Région	**5.960.200**	**17**	**2.659.844**	**45 %**	**ZIC et PNNK**

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Au niveau de la région, sur les 17 massifs qui couvrent une superficie de 5 960 200 ha dont 2 659 844 ha de superficie classée, le département de Kédougou dispose de 2 273 800 ha dont 1 474 321,25 ha de superficie classée, enregistrant ainsi un taux de classement de 65%. Ensuite, le département de Tambacounda qui compte 11 massifs dispose d'une superficie de 2 032 800 ha dont 853 911 ha de superficie classée, avec un taux de classement de 42%.
Enfin, le département de Bakel qui englobe 4 massifs, a une superficie de 1 689 600 ha avec 331 611 ,75 ha de superficie classée et 20% de taux de classement.

IX. AMENAGEMENT ET PRODUCTION FORESTIERE

Les périodes d'ouverture et de fermeture de la campagne d'exploitation forestière 2007 ont été fixées comme suit :

- en zone aménagée, du 1er février 2007 au 31 décembre 2007 ;
- en zone non aménagée, du 1er février 2007 au 31 juillet 2007.

La campagne a été prolongée en zone non aménagée jusqu'au 30 novembre 2007.

Notification des quotas
Dans la région, 187 organismes d'exploitants forestiers ont été installés dans 11 communautés rurales pour y exploiter leur quota.
Le tableau ci-dessous fait la répartition des quotas selon la nature du produit :
Les exploitants forestiers ont procédé, après autorisation de l'autorité locale, à l'exploitation des quotas qui leur ont été alloués pour les produits que sont :

1. **le charbon de bois ;**
2. **le bois d'artisanat ;**
3. **le bois de service.**

X. Installation des organismes d'exploitants forestiers

Tableau 55:Répartition des quotas et des organismes par arrondissement et par communauté rurale

Arrondissement	Communauté rurale	Nbre organismes	Quota alloué
Koussanar	Koussanar	54	42 084
	Sinthiou Malème	17	12 340
Sous total		**71**	**54 424**
Maka	Maka	29	19 614
	Ndoga Babacar	35	23 662
	Kahène	11	7 608
Sous total		**75**	**50 884**
Koumpentoum	Bamba Thialène	16	11 460
	Malème Niani	25	16 896
Sous total		**41**	**28 356**
TOTAL		**187**	**133 664**

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En zone non aménagée, les quotas alloués aux 187 organismes d'exploitants ont été répartis au niveau des communautés rurales situées dans les arrondissements de Koussanar, de Maka et de Kompentoum. Concernant le quota d'encouragement, le taux d'exécution est de 98% alors que le taux réel est nul.

En zones aménagées où 94 organismes sur 101 ont retiré leur fiche de quota, l'exploitation se fait par les populations elles-mêmes organisées en comités villageois de gestion et de développement et les organismes exploitants forestiers ayant signé des contrats avec le comité inter villageois de gestion et de développement. Dans ces zones, le taux d'exécution nominal des organismes contractants s'élève à environ 75%, alors que les structures de gestion dépassent à peine 63%. Les structures locales affichent quant à elles un taux d'exécution de 55% contre 22% pour les organismes.

XI. EXECUTION DES QUOTAS

Charbon de bois

La presque totalité des quotas alloués a été exécutée. Le taux d'exécution global s'élève à 96%.

La zone de koussanar qui compte le plus grand nombre d'organismes (54) et l'effectif d'employés le plus important (278), dispose du plus gros quota alloué (42 084 kg) sur un total de 133 664 kg. Les autres zones de production que sont : Ndoga Babacar qui dispose d'un quota de 23 662 kg et un effectif de 154 employés regroupés dans 35 organismes et Maka qui a obtenu un quota de 19 614 kg avec 131 employés appartenant à 29 organismes constituent aussi des zones à fort taux d'exploitation. Les autres localités que sont Sinthiou Malème, Malème Niani et Bamba Thialène qui disposent de moins d'organismes et d'effectifs ont aussi bénéficié de quotas appréciables.

Tableau 56: Récapitulation production locale

N°	MASSIF	Quota alloué	Quota exploité	Taux exécution nominal	Reliquat	Quota circulé	Quota déposé	Taux exécution réel	Non circulé non déposé
1	**ZPC Missira**	6 000	2 400	40	3 600	2 400	0	40	0
2	**Forêt com, de Missira**	9 000	9 000	100	0	4 305	4 695	100	0
3	**Forêt com de Nétéboulou**	6 600	6 000	90,91	600	3 500	2 500	90,91	0
4	**Forêt com, de Kothiary**	6 750	4 020	59,56	2 730	3 620	0	53,63	400
5	**Forêt com, de Koar**	7 050	2 575	36,52	4 475	650	0	9,22	1 925
6	**Forêt com, de Koulor**	5 250	1 550	29,52	3 700	800	0	15,24	750
TOTAL		**40 650**	**25 545**	**62,84**	**15 105**	**15 275**	**7 195**	**55,28**	**3 075**

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En ce qui concerne la production locale, le quota alloué est fixé à 40 650 kg. Le taux d'exécution moyen pour l'ensemble des massifs est de 62,84%.

En zone aménagée, on distingue au niveau de chaque zone, le quota alloué dans le cadre de la contractualisation et le quota alloué pour la production locale. Dans chaque zone, le quota alloué dans le cadre de la contractualisation est supérieur à celui alloué pour la production. C'est seulement dans la zone de Missirah que le taux d'exécution nominal pour la production est supérieur à celui effectué dans le cadre de la contractualisation (100% contre 67,06%).

Quotas de bois d'artisanat

Le quota de bois d'artisanat à usage de sculpture alloué dans les zones de Missirah et de Kothiary aux 150 organismes d'exploitants a atteint 30 080 stères sur un total régional de 36 780 stères pour le compte de 185 organismes. Le taux d'exécution nominal calculé sur la base du quota alloué et du quota exploité est de 78% pour l'ensemble des deux zones, même s'il est plus important dans la zone de Kothiary où il a atteint 84%. Le quota circulé qui a atteint 13 787 stères pour les deux zones est plus important au niveau de la zone de Kothiary (12 270 stères). Aucun quota n'a été déposé sur l'ensemble de la région.
Les organismes ont atteint un taux d'exécution nominal de 63%, tandis que le taux réel est de 37%.

Tableau 57:Bois d'artisanat à usage de menuiserie

	ZONE	Quota alloué	Quota exploité	Taux exécution nominal	Reliquat	Quota circulé	Quota déposé	Taux exécution réel	Non circulé non déposé
Chambre des Métiers	Kothiary	152	109	72	43				
Non affiliés		38	29	76	9				
Total		**190**	**138**	**73**	**52**				

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

C'est principalement dans la zone de Kothiary que l'on trouve du bois d'artisanat à usage de menuiserie. Sur les 190 stères de quota alloué dans la région, la zone de Kothiary dispose de 152 stères dont un quota exploité de 109 stères, soit un taux d'exécution nominal de 72%. Il n'y a ni quota circulé ni quota déposé.
Le quota alloué à la chambre des métiers est exploité à 72% tandis que les non affiliés ont exploité le leur à hauteur de 76%.

Tableau 58:Récapitulation du quota de bois de service exploité

Type de produit	Quota alloué	Quota exploité	Taux exécution nominal	Reliquat	Quota circulé	Quota déposé	Taux exécution réel	Non circulé non déposé
Panneaux de crinting	25 000	23 800	95	1 200	6 600	1 200	31	16 000
Tige de bambou	10 000	2 050	20,5	7 950	850	0	8,5	7 100

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Le bois de service est constitué essentiellement de panneaux de crinting et de tiges de bambou. Le quota est exploité dans le département de Kédougou. Le taux d'exécution nominal est de 95% pour les panneaux de crinting et 21% pour les tiges de bambou, tandis que le taux d'exécution réel est de 31% pour le premier et 9% pour le second.

XII. Protection des forets

Dans le cadre de la lutte passive, les activités d'IEC ont été menées dans les trois départements de la région Au total, 207 séances ont été tenues touchant 30 274 personnes. C'est dans Le département de Tambacounda qu'on a tenu plus de séances d'IEC (175), touchant ainsi 29 047 personnes.

Tableau 59:comités de lutte contre les feux de brousse

Départements	Nbre de comités existants	Nbre de comités nouvellement créés	Nbre de comités redynamisés
Bakel	95	02	160
Kédougou	80	04	25
Tambacounda	381	03	264
Total	**556**	**09**	**649**

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

En 2007, La région de Tambacounda comptait d'abord 556 comités de lutte contre les feux de brousse, puis, 9 autres comités ont été nouvellement créés. Cependant, les 649 comités de lutte qui existaient auparavant ont été redynamisés pour donner une plus grande impulsion à l'activité de lutte contre les feux de brousse.

Tableau 60: Superficies brûlées et nombre de cas de feu de brousse

Départements	Nbre de cas	Surfaces brûlées (ha)	Observations
Bakel	22	4455	
Kédougou	78	17495	
Tambacounda	57	10458	
Total	**157**	**32408**	

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Dans le cadre de la lutte active, les unités d'intervention sont munies de citernes d'eau stationnées au niveau des départements de Tambacounda et de Kédougou. Le département de Bakel ne dispose pas d'unité d'intervention.
La plupart des cas de feux de brousse constatés au niveau de la région, se sont produits dans le département de Kédougou (78 sur un total de 157). C'est aussi dans ce département qu'il y a plus de superficies brûlées (17 495 ha sur 32 408 ha). Dans le département de Tambacounda, les de feux de brousse sont considérables (57), les superficies brûlées ont atteint 10 458 ha. Le département de Bakel est moins touché par cette calamit.

XIII. Recettes

Les recettes forestières sont obtenues à partir des :

- recettes domaniales ;
- recettes collectées grâce aux transactions ;
- ventes de gré à gré ;
- activités exercées dans les établissements classés.

Sur un montant global de 884 538 755 FCFA de recettes forestières, les recettes domaniales représentent 865 328 980 FCFA soit 97,8%.
Les départements de Tambacounda et de Bakel ont enregistré les montants les plus importants notamment au niveau des recettes domaniales avec respectivement 481 496 095 FCFA et 340 686 635 FCFA.

Les recettes issues des taxes, des licences et des permis de chasse, ont été collectées entre les mois de janvier et d'avril 2007. Le montant de ces recettes se chiffrait à 72 620 000 FCFA durant la campagne 2006-2007, alors qu'il s'élevait à 16 781 000 FCFA durant la campagne 2005-2006 accusant ainsi une baisse de 5,4%. On s'aperçoit que ces recettes baissent régulièrement entre les mois de janvier et avril, passant de 28 971 500 FCFA à 4 289 000 FCFA. (voire annexe).

Tableau 61:Récapitulation des recettes forestières

	SECTEURS DE			*Total*
	Bakel	**Kédougou**	**Tamba**	
RECETTES DOMANIALES	340 686 635	43 146 250	481 496 095	865 328 980
RECETTES TRANSACTIONS	1 185 000	640 000	7 081 000	8 906 000
VENTE GRE A GRE	1 203 000	65 000	8 404 100	9 672 100
ETABLISSEMENTS CLASSES	0	149 475	482 200	**XIV.**
TOTAL	**343 074 635**	**34 120 870**	**456 685 220**	**884 538 755**

Sources : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

La bonne pluviométrie de ces dernières années a permis une meilleure conservation de l'écosystème forestier de la région. Cependant, certaines pratiques telles que les coupes illicites et les feux de brousse constituent des dangers pouvant compromettre les efforts consentis par les autorités pour une bonne conservation de la nature.
Le reboisement doit être une activité pérenne menée par les populations sous l'impulsion des autorités locales, afin de permettre à la nature de compenser les pertes provoquées par l'exploitation à outrance du domaine forestier.
Les exploitants qui disposent de permis sont assujettis à des quotas, mais parfois l'exploitation ne se limite pas aux seuls exploitants autorisés car d'autres exploitants illégaux agressent les forêts aux risques de faire disparaître certaines espèces très prisées pour des travaux d'artisanat occasionnant par la même occasion une déforestation.
En zone aménagée, les organismes, de même que les structures locales n'arrivent pas souvent à exploiter le quota qui leur est alloué. En ce qui concerne la zone non aménagée, la faiblesse du taux d'exécution trouve son explication dans la volonté des exploitants de provoquer une pénurie pour avoir la possibilité d'agir sur les prix.
La chasse constitue une activité importante car permettant une rentrée de devises. Cependant, le braconnage constaté souvent dans les zones forestières doit être combattu pour éviter la disparition d'espèces qui se raréfient.
Malgré les efforts consentis par les agents, l'acquisition de moyens adéquats permettra d'assurer la sauvegarde de notre patrimoine forestier.

Chapitre 13:Hydraulique

XV. Hydraulique rurale

Taux d'accès à l'eau à l'échelle d'un village, d'une communauté rurale, d'une région est calculé en faisant le rapport entre la population desservie en eau potable et la population totale.
Modes d'accès pris en compte : Borne-fontaine (BF), branchement particulier (BP), puits moderne protégé (PM), forage villageois avec pompe à motricité humaine (FV).

XVI. Hydraulique urbaine

L'hydraulique urbaine comme son nom l'indique porte sur l'accès à l'eau potable par la SDE. Cette partie porte sur les différents branchements effectués ainsi que la production et le vente d'eau par la SDE.

1. Les abonnés

En 2007, la région de Tambacounda enregistre 8689 abonnés en eau par la SDE. La ville de Tambacounda enregistre plus de 80% des abonnés, suivi de Bakel et de Kédougou.
Force est de constater que la région connait un accroissement du nombre d'abonnés. Et ce accroissement est plus important entre l'année 2004 et 2005.

Tableau 62:Nombre d'abonnés par ville

	Année					
Département	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Bakel	1098	1146	1191	1249	1300	1349
Kédougou	830	905	986	1090	1170	1265
Tambacounda	3774	4237	4785	5389	5805	6082
Total	**5698**	**6288**	**6962**	**7728**	**8275**	**8689**

Sources : SDE Tambacounda

Figure 17:Evolution des abonnés par ville

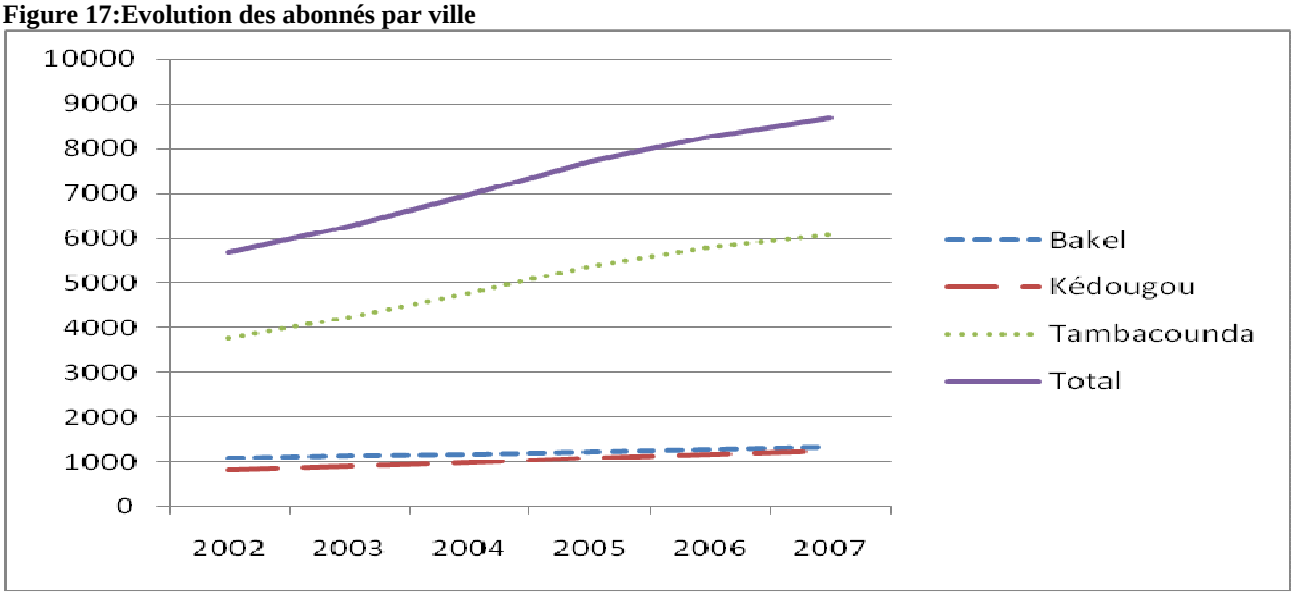

Sources : SDE Tambacounda

2. Production d'eau par la SDE

En 2007, la production en eau par la SDE est de 1786580 m3. Selon la ville, la quantité d'eau produite par la SDE représente plus de 80%. Cette production ne cesse d'évoluer puisqu'elle est passée de 1307085 m3 en 2002 à 1786580 m3 en 2007.

Tableau 63:Production d'eau par la SDE par ville

	Production d'eau en m3 par ville					
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Bakel	234413	241657	271914	298479	327498	333842
Kédougou	178886	193298	192773	227480	222931	245876
Tambacounda	890786	989172	1067566	1160807	1154750	1206862
Total	**1307085**	**1424127**	**1532253**	**1686766**	**1705179**	**1786580**

Sources : SDE Tambacounda

Figure 18:Evolution de la production d'eau par ville

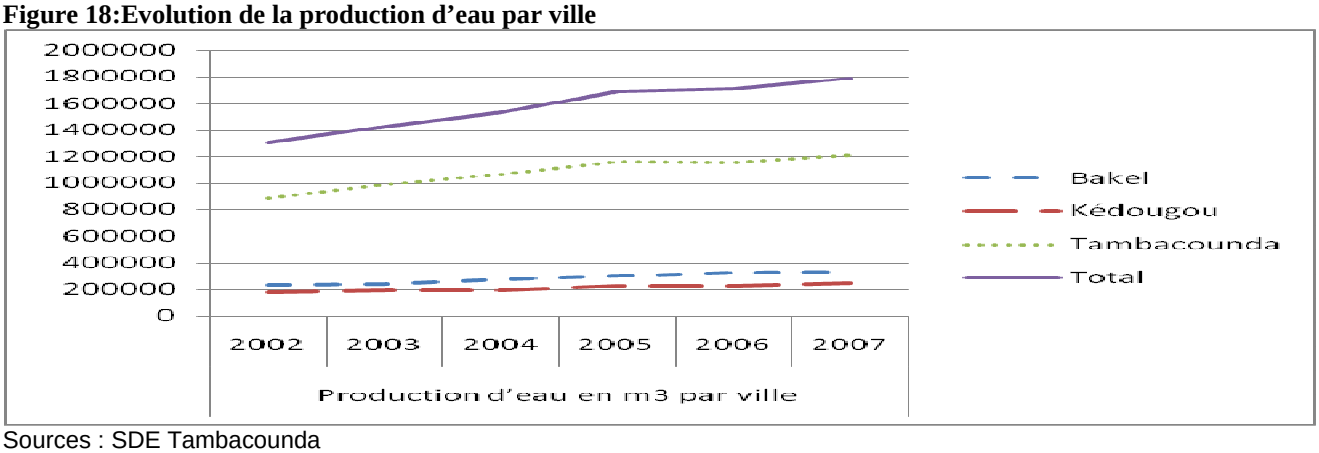

Sources : SDE Tambacounda

3. Vente d'eau

Le volume d'eau vendu par la SDE de Tambacounda s'élève à 1589406 m3. La SDE vend plus de 80% de l'eau qu'elle produit dans la ville de Tambacounda.

Volume vendu en m3 par ville

	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Bakel	180553	194913	244348	249794	285003	288993
Kédougou	147623	159026	171371	189687	185759	206510
Tambacounda	777324	826250	863476	948844	1008686	1093903
Total	**1105500**	**1180189**	**1279195**	**1388325**	**1479448**	**1589406**

Sources : SDE Tambacounda

Depuis 2002, le volume d'eau vendu connait une forte évolution.

Figure 19:Evolution de la vente d'eau par la SDE

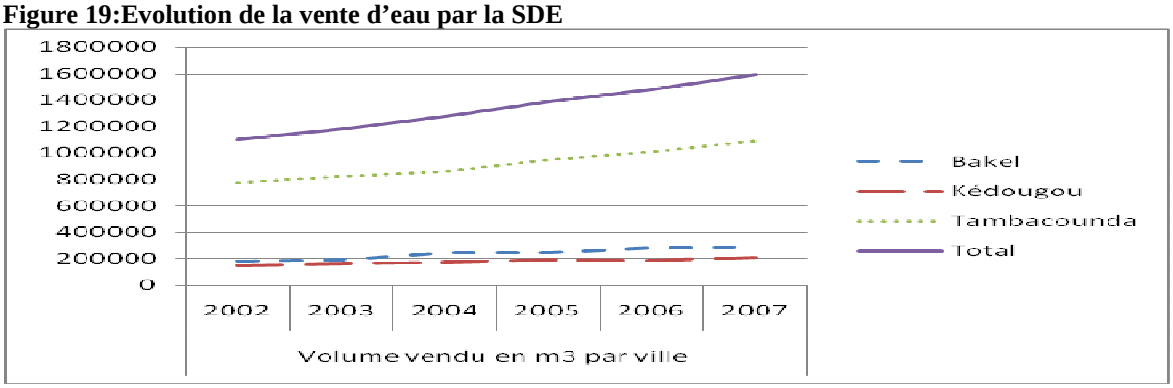

Sources : SDE Tambacounda

Chapitre 14:Elevage

L'élevage est une activité importante dans la région de Tambacounda. C'est un sous secteur dynamique car non seulement les activités qu'il engendre s'effectuent au niveau de chaque département de la région, il permet de procéder à des mouvements de bétail entre la région et le reste du pays. Le commerce de bétail constitue aussi une activité courante entre la région et certains pays limitrophes tels que le Mali, la R.I de Mauritanie, la Guinée etc.
Dans la région, les bovins, les ovins les caprins, les arsins et les équins, les porcins et la volaille constituent les différentes espèces qui composent le secteur de l'élevage.
Les abattages contrôlés de bovins, ovins et caprins constituent une activité très développée au niveau de la région et les Techniciens du Service Régional de l'élevage procèdent à des contrôles réguliers d'animaux et de viandes vendues sur les marchés afin que les consommateurs puissent s'approvisionner en viandes de qualité.
La prophylaxie animale est effectuée chaque année pour protéger les animaux contre certaines maladies que l'on décèle par moment à travers la région et qui peuvent souvent être transmises par des animaux importés.
En plus du bétail, le contrôle du lait, et des produits laitiers, le contrôle des miels et cires, le commerce du poisson et autres produits halieutiques et la production contrôlée des cuirs et peaux constituent également des activités importantes dans ce sous secteur au niveau de la région.

XVII. Situation zoo sanitaire

Les affections constatées au cours de l'année 2007 se répartissent au niveau de certains foyers logés dans différentes localités de la région. Ces affections constituent les principales causes de morbidité mais aussi les principales causes de mortalité animales dans la région.
La pasteurellose des petits ruminants et la pasteurellose bovine constituent les principales affections constatées au cours de l'année 2007 et ont constitué les principales causes de morbidité et de mortalité animales à travers la région.
La peste équine qui est apparue en juillet – août 2007 dans les localités de Kayène, Kaba, Baïty, Kouta, Tivaouane niani Ngounta Toro a constituée aussi une cause importante de morbidité et de mortalité de l'espèce équine.

D'autres affections telles qu la fièvre aphteuse apparue dans 2 foyers au niveau de Diagley Sine et de Koumaré et qui avait été la cause de 125 cas de morbidité et de 3 cas de mortalité, le charbon bactéridien et le charbon symptomatique, mais aussi le botulisme constituent également de sérieux problèmes de santé animale.

XVIII. Bilan des vaccinations

Tableau 64: Bilan des vaccinations

Département	Petits ruminants		Equins	
	Estimé	Vacciné	Estimé	Vacciné
Tambacounda	235 000	138 517	10 700	2 085
Bakel	249 000	118 562	6 210	133
Kédougou	42 495	7 033	-	-
Total	526 495	264 112	16 910	2 218
TAUX 2007		**50%**		**13%**
TAUX 2006		**32%**		**8%**

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

La vaccination pour la prophylaxie animale au niveau des 3 départements de la région s'est faite en deux phases :

1. **La campagne spéciale de vaccination contre la PE, et**
2. **Le bilan des vaccinations des petits ruminants et des Equins.**

Le département de Bakel comporte un nombre plus important d'espèces immunisées par rapport aux départements de Tambacounda et de Kédougou. Le département de Kédougou a enregistré moins d'animaux vaccinés durant cette campagne spéciale.
Le résultat de la campagne annuelle de vaccination des petits ruminants et des équins montre qu'il y a eu une progression du nombre d'animaux vaccinés entre 2006 et 2007. En effet, les résultats consignés dans le tableau 70 révèlent que 50% des petits ruminants ont été vaccinés en 2007 contre 32% en 2006, et que la proportion d'équins vaccinés est passée de 8% en 2006 à 13% en 2007. On constate donc une progression significative durant les campagnes de vaccination effectuées en 2006 et en 2007.

Assistance vétérinaire

Durant l'année 2007, les différentes espèces répertoriées dans la région ont été suivies dans le cadre d'une assistance vétérinaire, soit pour les traiter ou pour les immuniser contre les différentes affections qui déciment une proportion importante du cheptel.
Il faut préciser que la plupart des animaux consultés (8865) ont été traités (8705) contre les différentes affections réparties dans la région.

Déparasitages

Le déparasitage a permis de traiter plusieurs espèces et en particulier les ovins (12927 en interne et 9401 en externe). Le déparasitage s'est effectué dans tous les 3 départements : Tamba, Bakel et Kédougou.

Chimio prévention

La chimioprévention effectuée dans les différents départements de la région ne concerne qu'une seule affection : la Tripanosomose. Toutes les espèces animales suivies par les services vétérinaires sont concernées. Selon les données du tableau 1.6, sur un effectif de 15015, la campagne a touché beaucoup plus d'espèces dans le Département de Bakel (12165), puis le Département de Tambacounda (1766) et enfin le Département de Kédougou (1084).

XIX. Zootechnie

Tableau 65:Insémination artificielle

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE VACHES INSEMINEES	NOMBRE DE VACHES GESTANTES	TAUX DE REUSSITE	NOMBRE DE MISES BAS	
				Mâle	Femelle
TAMBACOUNDA	157 vaches ont été inséminées.	68	68,68 %		
BAKEL	67 vaches ont été inséminées.	39	79,59 %		
KEDOUGOU	29 vaches ont été inséminées.	19	90,47		
TOTAL	**253**	**126**	**74,55**		

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

N.B : 253 vaches ont été inséminées dans le cadre du programme d'insémination artificielle 2006/2007 au 1er passage avec un taux de réussite de 54%.

Le tableau 73 indique que sur un total de 253 vaches inséminées, 126 ont été gestantes. L'effectif le plus important de vaches inséminées se trouve dans le département de Tambacunda (157 dont 68 gestantes), dans le Département de BAKEL 67 vaches ont été inséminées dont 39 gestantes et dans le Département de Kédougou, on a enregistré 29 cas d'insémination artificielle dont 19 gestantes.

XX. Productions animales

Tableau 66: Abattages contrôlés

DEPARTEMENT	TAUREAUX		BOEUFS		VACHES		VEAUX		OVINS		CAPRINS	
	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)
TAMBA	373	42 773	214	24 380	1 580	129 294	392	22 344	3 955	38 032	5 396	49706
SOGAS/TAMBA	1 088	116 730	1 609	188 532	1 659	159 380,5	39	2 069,5	8 466	111 833,5	8 121	84109
BAKEL	739	88 680	882	88 200	1 721	154 890	255	15 300	3 831	57 465	4 109	49308
KEDOUGOU	229	20 610	280	58 320	1 873	129 940	31	1 860	1 158	17 430	2 936	35045
TOTAUX	2 429	268 793	2 985	359 432	6 833	573 504,5	717	41 573,5	17 410	224 760,5	20 562	218168

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Cette pratique ne concerne que les bovins (Taureaux, Bœufs, Vaches et Veaux), les Ovins et les Caprins. C'est dans la Département de Tambacounda que l'on enregistre le plus grand nombre d'espèces abattues, puis, le Département de Bakel s'affiche par le nombre d'espèces abattues et la quantité de viande produite. Les données du tableau révèlent que les vaches (573 504,5 kg), les bœufs (359 432 kg) et les taureaux (268 793 kg) fournissent la plus grande quantité de viandes consommées dans la région.

XXI. Saisies totales

Tableau 67: Saisies totales

DEPARTEMENTS	**ESPECES**						**MOTIFS**	**VALEUR (FCFA)**
TAMBACOUNDA	1	2	5				Hydrohémie Abcès généralisé	162 000 91 500
BAKEL	2 10		2				Abattage clandestin, hydrohémie	132 500 35 000 488 000
KEDOUGOU		1	2				Abattage clandestin, charbon bactéridien	80 000
TOTAUX	**13**	**3**	**9**				-	**989 000**

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Le tableau 71 indique que des saisies d'une valeur de 989 000 FCFA ont été effectuées sur l'ensemble de la région au cours de l'année 2007. Ces saisies ont été effectuées sur des bovins (13), des ovins (3) et des caprins (9). L'hydrohémie, l'abcès généralisé, l'abattage clandestin et le charbon bactérien ont constitué les principaux motifs pour la saisie des espèces. Cette saisie a été plus importante dans le département de Bakel (14), contre 8 dans le département de Tambacounda et 3 dans le département de Kédougou.

XXII. Saisies partielles

Les saisies partielles ont été effectuées sur les organes d'espèces abattues. Les espèces concernées sont : les bovins, les ovins et les caprins. Au total, une saisie d'une valeur de 4 223 800 FCFA a été faite sur l'ensemble de la région, les motifs de ces saisies sont multiples et variées.

XXIII. Production contrôlée

Tableau 68: Production contrôlées

DEPARTEMENTS	CUIRS			PEAUX D'OVINS			PEAUX DE CAPRINS		
	BAV	B.S	A.S	A.V	S	A.S	A.V	S	A.S
TAMBACOUNDA		1 535			917			1 691	
BAKEL			3 597			3 772			8 196
KEDOUGOU	2 443			1 024	135		2 491	463	
TOTAL	2 443	1 535	3 597	1 024	1 052	3 772	2491	2 154	8 196

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Tableau 69:Commerce du poisson et autres produits halieutiques

DEPARTEMENTS	PROVENANCE	DESTINATION	NATURE DU POISSON (Kg)				
			Frais	Sec	F.séché	Braisé	Cymbium
TAMBACOUNDA	Joal, St Louis, Mbour, Rufisque, Kayar, Hann, Fass boye, Kafountine	Tamba, Kouthiaba, Maka, Missirah, Koumpentoum	4 640 682	194 807	322 038	46 449	14 840
BAKEL	Saint Louis, Kayar, Mbour, Joal, DK.	Bakel, Moudéry, Goudiry, Kidira, Bala, Kothiary, Diawara.	438 400	208 700	99 500	110 366	4 870
KEDOUGOU	Tambacounda, Mbour, St Louis, Dakar.	Département Kédougou	Voir le	service	des	pêches.	
TOTAL			**5 079 082**	**403 507**	**421 538**	**156 815**	**19 710**

NB : l'inspection des poissons est assurée à Kédougou par le service des pêches depuis le mois de juillet 2006.

Le commerce du poisson et des autres produits halieutiques s'effectue au niveau des 3 départements de la région, les ventes concernent le poisson frais, le poisson sec, le poisson frais séché, le poisson braisé et le Cymbium. Les produits proviennent des différents sites de pêche du pays, puis convoyés vers les différentes localités de la région. Ils sont destinés à la consommation locale. Le poisson frais est le principal produit halieutique commercialisé dans la région avec un poids qui avoisine 5 079 082 kg.

Entrées

Le commerce de bétail au niveau de la région concerne plus particulièrement les bovins, les ovins, les caprins, les équins et les asins. Les animaux proviennent différentes localités, notamment du Ferlo, du Diolof mais aussi des départements de Tambacounda et de Bakel. Ils sont souvent écoulés à Kothiary et dans certaines localités du département de Tambacounda. Les ovins (8 890) constituent l'espèce la plus commercialisée dans la région.

Sorties

Les animaux en provenance de tous les départements de la région sont convoyés au niveau des autres localités du pays. Il s'agit des bovins (22 887), des ovins (80 708), des caprins (13 208), des équins (171) et des asins (212).

Transit

Tableau 70: Transit

DEPARTEMENTS	POSTES DE CONTRÔLE	PROVENANCE	DESTINATION	Bov	Ov	Cap
TAMBACOUNDA	**1.**					
BAKEL	Kidira	Bondji	Sinthiou Malem, ZG,		273	22
KEDOUGOU	**3.**					
TOTAL					**273**	**22**

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Le transit de concerne que les ovins (273) et les caprins (22). Les animaux proviennent de Bondji et sont convoyés vers Sinthiou – Malem et Ziguinchor, en passant par le poste de contrôle de Kidira.

Commerce extérieur

Tableau 71; Importation

PROVENANCE	DESTINATION	Bov	Ov	Cap
Mali Liradi (R.I.M.) Sangue Chery, Sélibaby (R.I.M.), Gouraye	Dakar. Diawara, Moudéry, Bondji, KL, Dahra, TH, Tivaoune, Khombole.	88 235	50 025	2 920
TOTAL		**88 235**	**50 025**	**2 920**

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Les bovins, les ovins et les caprins en provenance du Mali et de la République Islamique de Mauritanie sont destinés à la vente dans différentes localités du pays. On dénombre 88 235 bovins, 50 025 ovins et 2 920 caprins.

Tableau 72: Exportations

PROVENANCE	DESTINATION	Bov	Ov	Cap	Eq	As.	Cam.	Por.	autres
Maka, Tamba, Kothiary, Koumpentoum Missirah, Kouthiaba	Gambie, Guinée Bissau, Bizère	832	5 355	2 073	109	209		620	
TOTAL		**832**	**5 355**	**2 073**	**109**	**209**		**620**	

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Les animaux provenant des départements de Tambacounda et de Bakel sont exportés vers la Gambie, la Guinée Bissau et Bizère. Au nombre des animaux exportés, les ovins (5355) et les caprins (2073) constituent la part la plus importante.

XXIV. Contrôle des miels et cires

Tableau 73: Contrôle des miels et cire

Départements	origine	qualité	nature		
			Miel (kg)	Cire (kg)	Gelée royale (kg)
Tambacounda					
Bakel	Diaobé, Kolda	Bonne	146		
Kédougou	Département Kédougou, Guinée Konakry.	Bonne	5 416		
Total			**5 562**		

Sources : Inspection régionale des services vétérinaires

Le **PROGEDE** a produit 6 tonnes de miel. Le miel est vendu à **1 500F CFA le kg**. On note cette année un fléchissement de la production pouvant peut être imputé en partie aux caractéristiques de la saison des pluies.

XXV. Transhumance

Des efforts restent à faire pour la maîtrise du phénomène dans la région. Des conflits parfois sanglants sont notés entre transhumants et populations d'accueil pour des raisons multiples.

Transhumance interne

Les animaux qui font l'objet de transhumance interne en provenance de la région de Matam et du département de Bakel vers certaines localités des départements de Kédougou, de Bakel et de la région de Matam, font l'objet de contrôle au niveau de plusieurs postes situés dans les départements de Bakel et de Kédougou. Les principales espèces concernées par cette transhumance interne sont : les bovins (10 953), les ovins (20 600) et les caprins (893).

Transhumance extérieure

La transhumance extérieure s'effectue entre certaines localités situées dans le département de Bakel et dans la région de Matam qui constituent les lieux de provenance et certains pays limitrophes tels que la R.I.M et le Mali, les postes de contrôle étant situés à Moudéry et à Bakel. Les bovins (5711), les ovins (8677) et les caprins (888) sont les espèces concernées.

Transhumance transit

Tableau 9.3 : Transhumance transit

ORIGINE	DESTINATION	POSTE DE CONTRÔLE	BOVINS	OVINS	CAPRINS	ASINS
Sanguédiéry (RIM), Matam, Gouraye, R.I.M.	Kidira, CR Sadatou, Moudéry, Bakel, Mali, Kédougou, Ferlo.	Moudéry, Kidira, Bakel.	1 280	1 453	84	4
TOTAL			1 280	1 453	84	4

S'agissant de la transhumance transit, les animaux en provenance de la Mauritanie et du Mali sont conduits vers certaines localités des départements de Bakel, et de Kédougou, mais aussi vers le Mali. Cette transhumance transit ne concerne qu'un nombre très réduit d'animaux.

Conclusion :

Le sous secteur de l'élevage qui est en pleine expansion dans la région permet d'approvisionner suffisamment la population en viande de qualité, mais aussi participe considérablement à l'approvisionnement en bétail de certaines localités du pays et de la sous région.

La construction de bassins de rétention pour recueillir les eaux pluviales pour permettre au bétail de s'abreuver durant toute l'année, les campagnes de vaccinations pour la prophylaxie animale, la mise à disposition d'aliments pour animaux en période de saison sèche, la lutte contre les feux de brousse ont contribué de façon significative à la bonne sauvegarde du cheptel.

Cependant, service de l'élevage connaît aussi des problèmes. L'insuffisance de moyens humains, matériels et financiers affecte considérablement les efforts fournis par les agents dans l'exécution de leur mission. A cela, s'ajoute la vétusté des postes vétérinaires servant de lieux de travail pour les agents.

Malgré toutes les potentialités que regorge la région et tout le dévouement des agents, le développement de l'élevage requiert l'acquisition de moyens adéquats afin que ce sous secteur continue de jouer pleinement son rôle de nutrition dans la région et au-delà, au profit des autres régions du pays.

Chapitre 15:Assistance

Le chapitre assistance concernant présente les résultats des activités menées par la Compagnie des Sapeurs Pompiers installés à Tambacounda. Cette assistance a été menée dans le cadre des incendies, des accidents et des maladies et dans d'autres activités à caractère social.

Durant ces interventions effectuées par les Sapeurs, 708 sorties ont été enregistrées. Au titre des accidents sur la voie publique, 251 victimes ont été enregistrées, parmi lesquelles, 23 décès ont été notifiés. Les cas de dérapages et de renversements de véhicules constituent les types de sinistres les plus identifiés car ayant causé 35 sorties des sapeurs et 165 victimes dont 12 décès.

Dans le cadre de l'assistance aux malades, 169 victimes ont été identifiées.

Parmi les 708 appels reçus, 499 appels ont été enregistrés au niveau de la ligne 18, les appels verbaux qui étaient au nombre de 195 ont aussi servi de moyen d'alerte pour l'intervention des agents du corps des Sapeurs Pompiers

Les sapeurs ont effectué également 167 sorties pour aller secourir 169 malades au cours de l'année 2007. Les cas de paludisme qui se chiffraient à 25, mais aussi les crises d'épilepsie (15) figuraient parmi les principaux cas de maladies identifiées ayant occasionné l'intervention des Sapeurs.

Tableau 74: Bilan Général des interventions au 31 décembre 2008

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMVRE DE SORTIES
I - INCENDIE	**149**
Habitations	58
Etablissements Recevant du public Industries	07 12
Agriculture	31
Autres Risque	41
II - ASSISTANCES A PERSONNES	**328**
Accidenté	90
Asphyxies	0
Malades	167
Personnes en danger	71
III OPERATIONS DIVERSES	**101**
Corps sans vie	24
Ravitaillement en eau	1
Alertes motivées	64
IV - ACTIVITES DIVERSES	**12 130**
Service de représentation	46
Evénement religieux	4
Pèlerinage de Popenguine (Gouloumbou)	1
Gamou de Tivaouane	0
Magal de Touba	0
FIDAK	0
Autres événements religieux	2
Visite de prévention	1
Assainissement	76
TOTAL	**708**

Sources : Sapeur pompier

Tableau 75: Répartition des moyens d'appel utilisés par nature de l'intervention

NATURE DE L'INTERVENTION	MOYENS D'APPEL				TOTAUX
	APPEL VERBAL	TEL URBAIN	LIGNE 18	RADIO	
Incendie	11	1	134	3	149
Assistances à personnes	99	0	220	9	328
Corps sans Vie	6	0	18	0	24
Ravitaillements en Eau	1	0	0	0	1
Assainissements	20	0	55	0	76
Alertes Motivées	5	0	59	0	64
Fausse Alertes	0	0	12	0	12
Service de Représentation Religieux	53	0	1	0	54
TOTAL	**195**	**1**	**499**	**13**	**708**

Sources : Sapeur pompier

Tableau 76: Répartition des accidents sur la voie publique

NATURE DES ACCIDENTS	NOMBRES DE SORTIES	NOMBRE DE VICTIMES	Sauvées	Décédées
Collision entre véhicules automobiles	7	31	27	4
Collision entre véhicules autos et hippomobiles	1	1		1
Collision entre véhicules autos et cyclos				
Dérapage, renversement de véhicules	35	165	153	12
Cyclos renversés par un véhicule auto	7	7	6	2
Cyclos tombés sur la chaussée	9	11	11	
Véhicule hippo renversé sur la chaussée	3	3	3	
Piétons renversés par cyclo	13	16	14	3
Piétons renversés par cyclo	5	6	6	
Piétons renversés par un véhicule Hippomobile	1	1	1	
Divers	9	10	7	1
TOTAUX	90	251	228	23

Sources : Sapeur pompier

Tableau 77: Répartition de l'assistance aux malades par nature

NATURE DES MALADES	NOMBRE DE SORTIES	NOMBRE DE VICTIMES
Maladies cardiaques		
Maux de ventres	4	4
Intoxications alimentaires	2	2
Ivresse	4	4
Crise d'épilepsie	14	15
Tuberculose		
Troubles mentaux	5	5
Grossesse à terme	6	6
Avortement		
Paludisme	25	25
Coup de chaleur		
Maux de tête, malaise	4	4
Rougeole		
Maladies diverses	10	10
Maladies non déterminées	93	94
TOTAL	**167**	**169**

Sources : Sapeur pompier

Conclusion :

L'installation d'une caserne des Sapeurs Pompiers à Tambacounda a été d'une très grande utilité pour la population qui rencontrait auparavant d'énormes difficultés à l'occasion de certains sinistres. Leurs interventions ne se limitent pas aux incendies, aux accidents et aux maladies, mais elles s'étendent parfois jusqu'à l'assainissement, au ravitaillement en eau de la population et à d'autres activités allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie des populations.

Chapitre 16: Le Parc National de Niokolo Koba

Le Parc National du Niokolo Koba (PNNK) est la plus grande aire protégée du Sénégal avec une superficie de 913.000 ha et la plus importante en termes de biodiversité.

Figure 20: Carte de localisation du Parc National du Niokolo Koba

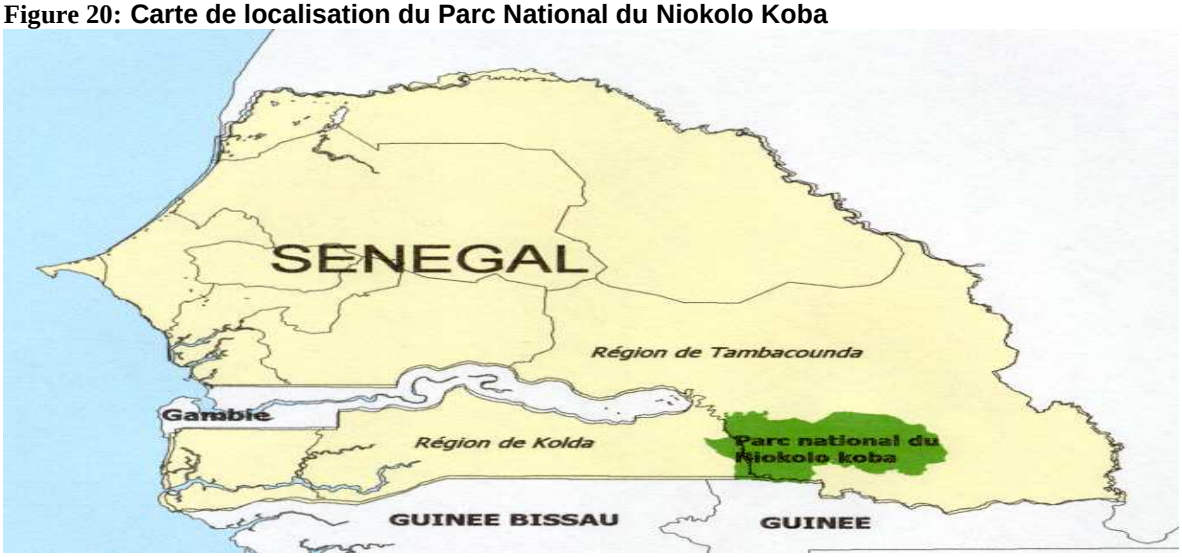

Il est situé au Sud-est du Sénégal et est à cheval entre les régions administratives de Kolda et de Tambacounda. Il est à 600km au Sud-est de Dakar (cf. carte).

Le PNNK est ceinturé par neuf communautés rurales : Dialacoto au Nord, Missirah au nord Ouest, Tomboronkto au sud Est, Bandafassi au Sud Est, Salemata au Sud, Dakateli au Sud Est, Khossanto à l'Est, Médina Gounass à l'Ouest, Linkering au Sud Ouest. Elles totalisent 304 villages et hameaux

Le Parc présente un grand intérêt, dans la mesure où il constitue une zone de richesse exceptionnelle, c'est ce qui lui a valu le titre de Réserve de Biosphère et Site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1981.

En effet, Le PNNK contient 1500 espèces de plantes vasculaires et abrite à lui seul 78% des forêts galeries et 97 % des forêts rupicoles du Sénégal. Il englobe également la faune la plus riche du Sénégal avec :

- **80 espèces de mammifères ;**
- **330 espèces d'oiseaux ;**
- **60 espèces de poissons ;**
- **36 espèces de reptiles ;**
- **20 espèces d'amphibiens ;**
- **Une enthomofaune riche et variée.**

Le PNNK fut crée en 1954 ; bien avant cette date, en 1925, c'était une zone de refuge et de protection des derniers représentants de la grande faune sauvage.

En 1953, il fut érigé en Réserve Intégrale de Faune avant de devenir l'année suivante Parc National avec 260.000 ha de superficie suite au Décret du 19 Août 1954.

De nos jours, la superficie du PNNK est passée de 470.000 ha en 1965 à 913.000 ha.

En 1996, le PNNK et le Parc National de Badiar, en Guinée, forment un complexe écologique transfrontalier. Cette association contribue à l'intégration des deux parcs, garantissant une continuité de l'espace à protéger

Le but de sa création était de protéger la biodiversité et aussi d'assurer une gestion durable des ressources naturelles.

XXVI. Recettes générées par le parc

Il s'agit essentiellement des recettes touristiques et celles issues des transactions des contrevenants. Contrairement aux recettes touristiques qui sont entièrement versées au Trésor public, trente pour cent des recettes provenant des contentieux reviennent aux agents verbalisateurs et aux indicateurs.

Recettes touristiques

En cette année 2007 le PNNK a enregistré au total 5530 visiteurs pour une recette totale de **18 258 000Fcfa**.

Tableau 78: Recettes des entrées touristiques 2007

Entrée	Dar salam	Oubadji	Simenti	Niokolo	Total
Permis de visite	13 344 000	-	-	-	13 344 000
Permis véhicule	4 850 000	-	-	-	4 850 000
Total	**18 194 000**	**-**	**-**	**64 000**	**18 258 000**

Source : PNNK

Comparées à 2006, les recettes touristiques de l'année 2007 connaissent une légère baisse. De **19 950 000 FCFA**, elles sont passées à **18 258 000 FCFA** soit une baisse de **1 692 000 FCFA**

Recettes des contentieux

Tableau 79: Recettes des contentieux en 2007

Mois	janv	fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Recettes	345000	405000	70000	1265000	200000	-	-	-	-	300000	-	-
Cumul	345000	750000	820000	2085000	2285000	2285000	2285000	2285000	2285000	2585000	2585000	2585000

Source : PNNK

Les recettes des contentieux **pour cette** année s'élèvent à **2 585 000** F CFA contre 2 890 000 FCFA l'année précédente.

XXVII. La surveillance

Elle a consisté à effectuer des opérations de patrouilles et d'embuscades sur toute l'étendue de l'Aire Protégée.

Au cours de cette année, la mise en place de trois brigades mobiles a vu le jour pour renforcer la surveillance du parc Cette surveillance s'est soldé par 12 accrochages au total et une saisie de :

- **10 Calibres 12 ;**
- **01 Pistolet Automatique artisanal ;**
- **52 minutions 7,62 ;**

- **02 haches**
- **04 coupes coupes ;**
- **04 vélos.**

La surveillance du parc de l'année 2007 a donné les résultats regroupés dans le tableau 7.

XXVIII. Le contentieux

Au total 25 PV ont été dressés, on note une légère diminution par rapport à l'année précédente (26 PV dressés en 2006). Les infractions peuvent être résumées en trois types : l'empiètement du parc par le bétail, l'exploitation des produits ligneux et la chasse.

Tableau 6 : Les différents types d'infractions.

Année	Nombre de contentieux traités	Divagation du bétail		Exploitation de produits ligneux		Chasses		Autres	
2006	26	12	46%	05	19%	04	15%	05	19%
2007	25	10	40%	08	32%	01	4%	06	24%

Source : PNNK